

12-September-2008



UN Development Programme

Mali - Bamako

Award ID: 00050830
Award Title: TOKTEN/EUROPEAN COMMISSION/FRANCE
Start Year: 2008
End Year: 2011
Implementing Partner (Executing Agency): National Execution

| Budget (US\$) as of Last Revision on 12-September-2008 | | |
|--|------------------------------------|---------------------|
| Donor | Fund | Amount |
| UNDP | 04000 TRAC (Lines 1.1.1 and 1.1.2) | 300,000.00 |
| EUCOMM | 30000 Programme Cost Sharing | 1,160,050.00 |
| Total Budget (2008 and Beyond) | | 1,460,050.00 |
| Total Expenditure (2007 and Prior) | | 0.00 |
| Award Total | | 1,460,050.00 |
| Unprogrammed/Unfunded | | 0.00 |

Responsible Party (Implementing Agent): MLI-National Execution
Revision Type: Project Approval

Brief Description:

Le présent Programme s'inscrit dans une démarche de consolidation des nombreux avantages et résultats déjà obtenus par le TOKTEN initial. Il permettra un élargissement accru des domaines d'intervention du TOKTEN au Mali (santé, agriculture, PMI-PME) et un renforcement de la structure actuelle de gestion du programme. En plus du secteur de l'enseignement supérieur, le TOKTEN va désormais contribuer à la réalisation d'une assistance technique dans les domaines de développement clés tout en s'efforçant de garder le principe de flexibilité et de rapidité qui a caractérisé son mode d'intervention. Le programme élargira également en conséquence son réseau d'experts consultants et créera des antennes dans de nouveaux pays européens. L'objectif principal est de permettre au Mali, grâce à l'extension du programme TOKTEN, de disposer des compétences nationales expatriées en mesure de contribuer au développement économique et social du pays.

- Ressources totales requises: 2.012.550 USD
- Ressources totales allouées : 805.020. 000 FCFA
- Ordinaires
 - o CE 1.065.930 USD
 - o Soit 650.000 euros
- o PNUD 300.000 USD
- o SCAC France 84 120 USD
- o Gvt 562.500 USD

Agreed by: MAECI/DCI
Agreed by: MMEIA
Agreed by: PNUD
Agreed by:

09 OCT 2008



22 OCT. 2008



DOCUMENT DE PROGRAMME

MALI -PNUD-COMMISSION EUROPEENNE-SCAC de France

Pays: MALI

| | |
|--|---|
| Titre du Programme Période | TOKTEN - Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals (Transfert des connaissances à travers les expatriés Nationaux) 2008-2011 |
| Effet CSCR 2007-2011 auquel concourt le Programme | <ul style="list-style-type: none">- L'appui à la sécurité alimentaire et le développement rural- Le développement de l'accès aux services sociaux de base- Le développement des PME-PMI <p>L'objectif principal recherché par le programme, dans le cadre du renforcement des capacités, est de permettre au Mali, à travers la modalité TOKTEN, de disposer des compétences nationales expatriées en mesure de contribuer au développement économique et social du pays dans les domaines clés comme l'éducation, la santé, l'agriculture et les PME/PMI afin que ces secteurs soient plus aptes à devenir des acteurs stratégiques du développement durable (contribue à l' Effet PNUAD 2008-2012 N°2)</p> |
| Effets PNUAD auquel concourt le Programme | <p>Le programme concourt à un effet du Plan Cadre des Nations Unies à savoir: « Les capacités des acteurs publics, privés, et de la société civile en formulation de politiques, stratégies et programmes de développement sont renforcées » (Cf. Résultat 2.2 du PNUAD 2008-2012)</p> |
| Effets CPAP PNUD auquel concourt le programme | <p>A ce titre le programme contribuera à renforcer les capacités d'encadrement des structures d'enseignement supérieur et des instituts et centres de formations techniques et professionnelles. Il Contribuera également à l'amélioration de la formation professionnelle initiale et continue des cadres des secteurs publics (Santé, Agriculture) et privés (PME – PMI) à travers la mise en œuvre d'un système de formation continue; favorisera les opportunités de coopération entre les institutions d'enseignement supérieur et de formations techniques et professionnelles et les entreprises; contribuera à la recherche de l'adéquation formation/emploi.</p> <p>Les capacités d'encadrement des structures d'enseignement supérieur et de formations techniques et professionnelles sont renforcées et elles répondent aux normes d'encadrement académiques africaines et internationales.</p> <p>Les capacités des bénéficiaires relevant des services de santé, d'agriculture et des PME/PMI sont renforcées en vue de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).</p> |
| Produits attendus | |
| Partenaire d'exécution | Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine |
| Parties responsables : | GVT du Mali, PNUD, Commission Européenne et SCAC de France. |
| Stratégie de partenariat | La stratégie de mise en œuvre repose surtout sur le renforcement du partenariat déjà existant constitué de divers acteurs : |

- le gouvernement du Mali à travers le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine qui intervient dans les rapports avec les maliens expatriés ;
- le Ministère des Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique qui définit les grandes orientations de l'enseignement supérieur ;
- le Ministère de l'Economie et le Ministère des Finances, pour la Contrepartie financière ;
- le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Agriculture qui sont les nouvelles entités ciblées par le Programme;
- le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, pour l'identification des formations spécialisées ;
- les structures universitaires à travers le Rectorat, les facultés, les grandes écoles et instituts, les centres de formation professionnelle et les instituts nationaux de recherche (IER, CNRST et INRSP) qui définiront leurs besoins en expertise et en besoins d'enseignement et de recherche;
- le PNUD, la coopération française et la Délégation de la Commission Européenne qui fournissent leur appui technique et financier, assurent la coordination et la mobilisation des ressources ;
- les ambassades du Mali, le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur, les Antennes de Relais TOKTEN qui interviennent pour aider la planification en amont des missions des expatriés ;
- l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) dans le cadre d'une synergie d'actions par rapport à la base de données des expertises expatriées, aux Antennes de Relais et à la promotion des retours définitifs ;
- le Bureau de coordination du programme TOKTEN qui est chargé de la mise en œuvre technique et de la gestion globale des activités du programme.

Description

Longtemps négligée par les pouvoirs publics maliens, la question des migrations et de ses relations avec la lutte contre la pauvreté, a commencé à présent à bénéficier d'un intérêt croissant, avec la création entre autres d'un Ministère des maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine. Il s'agit désormais d'aller au delà des simples avantages liés aux transferts d'argent, pour envisager la problématique sous un angle plus complexe, plus créatif et surtout plus politique pour en faire un véritable levier de développement. C'est la raison pour laquelle le Mali s'est engagé avec l'appui de la Commission Européenne dans l'élaboration progressive d'une politique établissant l'indispensable lien entre les migrations et le développement national et local. Dans cette perspective, la Commission Européenne vient de créer au Mali un Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM).

A travers une réponse aux besoins de mise à disposition et de consolidation des compétences en matière d'enseignement supérieur, de formation technique et professionnelle, de recherche et de promotion de connaissances et de savoir-faire technologiques au service du développement du pays, le présent Programme (TOKTEN Elargi) se veut avant tout une contribution au processus de planification et de réforme stratégique du phénomène des migrations.

Les différentes revues tripartites, audits et évaluations (dont les plus récentes menées en avril 2007 et avril 2008) témoignent du caractère éminemment stratégique, de la pertinence et de la nécessité d'un soutien accru et plus ambitieux notamment en termes d'élargissement du champ d'activités du TOKTEN au Mali.

Le présent Programme s'inscrit dans une démarche de consolidation des nombreux avantages et résultats déjà obtenus par le TOKTEN initial. Il permettra un élargissement accru des domaines d'intervention du TOKTEN au Mali (santé, agriculture, PMI-PME) et un renforcement de la structure actuelle de gestion du programme. En plus du secteur de l'enseignement supérieur, le TOKTEN va désormais contribuer à la réalisation d'une assistance technique dans les domaines de développement clés tout en s'efforçant de garder le principe de flexibilité et de rapidité qui a caractérisé son mode d'intervention. Le programme élargira également en conséquence son réseau d'experts consultants et créera des antennes dans de nouveaux pays européens.

L'objectif principal est de permettre au Mali, grâce à l'extension du programme TOKTEN, de disposer des compétences nationales expatriées en mesure de contribuer au développement économique et social du pays.

De façon plus spécifique, le programme contribuera à: pallier le manque de personnel enseignant qualifié; améliorer la qualité de l'enseignement supérieur (Université, Grandes Ecoles, Centres et instituts, de Recherche), de l'enseignement technique et professionnel, et promouvoir la recherche scientifique et technique; ouvrir l'Université sur le monde extérieur; développer et maintenir des relations de consultants/universités/instituts; fournir des appuis aux administrations publiques (Santé et Agriculture) et aux entreprises (PME/PMI); favoriser les retours temporaires ou définitifs de compétences nationales expatriées.

A terme, le Programme devra s'être développé et transformé en un programme d'auto-développement plus global, pour donner de façon continue une assistance technique rentable dans les domaines clés du développement.

Période du Programme: 2008-2011

Domaines clés d'intervention
(Plan Stratégique):

N° Identification ATLAS :

Date de démarrage : Sept 2008

Date de clôture : Août 2011

Réunion CLEP : 20 Juin 2008

Arrangements de gestion

Plan de travail (AWP) 2008: 887 092 USD
Soit: 354.836.800 FCFA

Ressources totales requises: **2.012.550 USD**

Ressources totales allouées : **805.020. 000 FCFA**

Ordinaires

○ **CE 1.065.930 USD**
○ **Soit 650.000 euros**

○ **PNUD 300.000 USD**

○ **SCAC France 84 120 USD**

○ **Gvt 562.500 USD**

Autres

Unfunded budget:

In-kind Contributions:

Ressources totales allouées :

Accepté par le partenaire de mise en œuvre(MMEIA):

Accepté par le PNUD:

Accepté par le MAE/CI:

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| DOCUMENT DE PROGRAMME..... | 2 |
| Partie I. ANALYSE DE LA SITUATION..... | 8 |
| Partie II. ENSEIGNEMENTS TIRES DU PROGRAMME TOKTEN INITIAL..... | 11 |
| Partie III. AXES D'INTERVENTION PROPOSES..... | 14 |
| Partie IV. STRATEGIE DE PARTENARIATS..... | 19 |
| Partie V. BUDGET..... | 22 |
| Partie VI. ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT..... | 24 |
| Partie VII. CADRE DETAILLE DE RESULTATS ET DE RESSOURCES..... | 25 |
| Partie VIII. MODALITES DE GESTION..... | 35 |
| Partie IX. CADRE DE SUIVI/EVALUATION..... | 40 |
| Partie X. CONTEXTE LEGAL..... | 46 |
| Partie XI. ANNEXES..... | 48 |

- Plan de travail (AWP) 2008
- Matrice des risques potentiels
- Budget détaillé du Programme
- Répartition du budget par source de financement
- Termes de référence Expertise et personnel d'appui
- Organigramme du Programme TOKTEN
- Accord de Coopération CIGEM/TOKTEN

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ANPE : Agence Nationale pour l'Emploi
APEJ : Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
CIGEM : Centre d'Information et de Gestion des Migrations
CPAP : Plan d'Actions du Cadre de Coopération (CPAP)
CNRST: Centre National de Recherche Scientifique et Technologique
CSCR : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DGME : Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur
ENI : École Nationale d'Ingénieurs
ENSUP : École Normale Supérieure
FAFPA : Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FAST: Faculté des Sciences Techniques
FLASH : Faculté des Lettres, des Langues, Arts, et Sciences Humaines
FMPOS : Faculté de Médecine, Pharmacie et d'Odontostomatologie
FSEG : Faculté des Sciences Économiques et de Gestion
FSJP : Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
IER : Institut d'Économie Rurale
INRSP : Institut National de Recherche en Santé Publique
IPR : Institut Polytechnique Rural
ISFRA : Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée
IUG : Institut Universitaire de Gestion
MIDA: Migration et Développement en Afrique
MMEIA : Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine
OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
PNUAD : Plan Cadre des Nations Unies
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle
SCAP : Stratégie Commune d'Assistance Pays
TALMALI : Talents du Mali
TOKTEN: Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals
(Transfert des connaissances par l'intermédiaire des nationaux expatriés)
DCE : Délégation de la Commission Européenne
CE: Commission Européenne
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture

Partie I. ANALYSE DE LA SITUATION

Le manque cruel de cadres supérieurs de haut niveau et expérimentés dans les domaines scientifique et technique est l'un des problèmes majeurs auxquels font face les pays en développement.

De surcroît, certains de ces pays ont perdu un nombre important de leurs cadres expérimentés et de haut niveau par le biais de l'émigration et l'installation définitive à l'étranger, devenant ainsi victime du phénomène bien connu de la fuite de cerveaux. La raison principale reste la recherche de conditions de vie meilleures par rapport à celles offertes par l'environnement d'origine.

Le programme «Transfert de connaissances à travers les nationaux expatriés» - TOKTEN, est l'une des réponses à ce phénomène et l'expression de la volonté de faire profiter les pays en voie de développement des expertises et compétences de leurs ressortissants installés à l'étranger.

Par ce programme, les experts des pays en voie de développement, installés de manière permanente à l'étranger, peuvent volontairement, efficacement et utilement mettre à la disposition de leurs pays d'origine leurs expériences, leurs expertises hautement qualifiées, à travers des consultations de courte durée.

Mis en œuvre en 1977 par le PNUD, à ce jour, le programme TOKTEN est fonctionnel dans plus de 50 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe.

Le Mali, qui a une longue histoire de migration, connaît un flux migratoire important. C'est ainsi que le nombre de la diaspora malienne à l'extérieur est estimé à quelque quatre (4) millions de personnes dont 3,5 en Afrique et 500.000 autres à travers le monde. En Europe, la diaspora malienne varie autour de 200.000 dont plus de la moitié en France, selon les estimations du département des Maliens de l'Extérieur.

Aucune donnée statistique n'est disponible sur le nombre de diplômés et de cadres maliens travaillant à l'étranger. Tout ce que l'on sait, des célébrités intellectuelles, artistiques, sportives, financières, industrielles, politiques y sont légions.

L'importance de la diaspora malienne de part son nombre et sa contribution au développement du pays demande la mise en place d'une politique cohérente de gestion des migrations par le gouvernement, tant dans le souci d'une protection que, dans la participation aux efforts de développement.

Longtemps négligée par les pouvoirs publics maliens, la question des migrations et de ses relations avec la lutte contre la pauvreté, a commencé à présent à bénéficier d'un intérêt croissant, avec la création entre autres d'un Ministère des maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine. Il s'agit désormais d'aller au delà des simples avantages liés aux transferts d'argent, pour envisager la problématique sous un angle plus complexe, plus créatif et surtout plus politique pour en faire un véritable levier de développement. C'est la raison pour laquelle le Mali s'est engagé avec l'appui de la Commission Européenne dans l'élaboration progressive d'une politique établissant l'indispensable lien entre les migrations et le développement national et local. Dans cette perspective, la Commission Européenne vient de créer au Mali un Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM).

Ceci est d'autant plus important que le Mali, terre ancestrale de migrations, et à l'instar d'autres pays en développement, souffre des effets de la «fuite des cerveaux». En effet beaucoup de maliens possédant un savoir faire et des compétences requises pour la mise en œuvre du développement du pays, vivent et travaillent à l'étranger.

Le programme TOKTEN a été mis en œuvre au Mali, depuis 1998, et s'inscrit dans le cadre du retour temporaire au pays de la diaspora scientifique et technique. Prioritairement, il a concerné jusqu'ici le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'engouement suscité par l'initiative TOKTEN a eu comme conséquence une forte mobilisation des nationaux expatriés en direction de l'université, des grandes écoles, Instituts et centres de recherche, hôpitaux et administrations publiques du pays.

La base de données de la coordination du TOKTEN (qui ne cesse de s'élargir) enregistre, à ce jour, un total de **283** cadres expatriés de haut niveau dont **116** dans les pays de la Commission Européenne (dont **83** en France), pouvant aider à la mise en œuvre des programmes de développement socio-économiques du Mali.

Les différentes revues tripartites, audits et évaluations (dont les plus récentes menées en avril 2007 et avril 2008) témoignent du caractère éminemment stratégique, de la pertinence et de la nécessité d'un soutien accru et plus ambitieux notamment en termes d'élargissement du champ d'activités du TOKTEN au Mali.

En effet, depuis sa mise en œuvre au Mali, ce programme phare a atteint de façon efficace et significative les objectifs qui lui ont été assignés à travers notamment la réalisation de **444** missions à la date du 30 avril 2008. Il a su créer un intérêt commun et une synergie d'action entre le gouvernement du Mali, la France et le PNUD. C'est ce noyau de coopération qui va servir de base à un partenariat prometteur plus élargi.

Ainsi, le présent programme, s'inscrit dans une démarche de consolidation des nombreux avantages et résultats déjà obtenus par le TOKTEN. Le but du programme est de permettre un élargissement accru des domaines d'intervention du TOKTEN (secteurs privé, santé, agriculture...) et un renforcement de la structure actuelle de gestion du programme. Cela découle d'une forte volonté politique du Gouvernement avec l'appui de ses partenaires parmi lesquels le PNUD, la France, la Commission Européenne qui, en plus de l'éducation, ont décidé de renforcer le TOKTEN en l'orientant vers d'autres domaines non moins importants tels que le secteur privé, la santé, l'agriculture...

A travers une réponse aux besoins de mise à disposition et de consolidation des compétences en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de promotion de connaissances et de savoir-faire technologiques au service du développement du pays, le TOKTEN-Mali se veut avant tout une contribution au processus de planification et de réforme stratégique du phénomène des migrations. En plus du secteur de l'enseignement supérieur, le TOKTEN va désormais contribuer à la réalisation d'une assistance technique dans d'autres domaines de développement clés tout en s'efforçant de garder le principe de flexibilité et de rapidité qui a caractérisé son mode d'intervention. Le programme élargira également en conséquence son réseau d'experts consultants et créera des antennes dans de nouveaux pays européens. Pour s'inscrire dans une démarche progressive, le programme identifiera dans un premier temps les besoins de formation et d'appui des nouvelles entités et structures bénéficiaires, tout en mettant en place les nouveaux mécanismes de collaboration et de synergies complémentaires indispensables à la mise en œuvre du transfert des compétences et des savoirs faire dont il va désormais tenir compte. Il est également prévu une montée en puissance des activités sur les trois années de durée du programme, la première étant conçue en quelque sorte comme celle d'un nouveau démarrage et les deux dernières comme celles de mise en œuvre intensive et d'expansion véritable. La répartition des ressources financières du programme suit du reste cette démarche.

Le programme contribuera et bénéficiera en même temps d'un élargissement du partenariat et des synergies tant au plan national (collaboration avec de nouveaux départements, services techniques, secteurs de développement, etc.) qu'au niveau international (partenariats pour la valorisation de la

diaspora malienne, gouvernement du Mali, SCAC, DCE, PNUD, et autres PTF). Le TOKTEN sera également partie prenante et au cœur des réseaux des différentes initiatives de transfert de compétences au Mali, et continuera à travailler en étroite collaboration avec le FSP Co-développement. Dans la mise en œuvre du projet TOKTEN, la collaboration s'effectue en étroite collaboration avec le CIGEM, notamment avec le Service 3 " Appuis Opérationnels" en charge de la valorisation du capital humain, financier et technique de la diaspora.

OBJECTIFS DU NOUVEAU PROGRAMME :

L'objectif principal est de permettre au Mali, grâce à la mise en place du programme TOKTEN, de disposer des compétences nationales expatriées en mesure de contribuer au développement économique et social du pays.

De façon plus spécifique, le programme contribuera à :

- i) pallier le manque de personnel enseignant qualifié;
- ii) améliorer la qualité de l'enseignement supérieur (Université, Grandes Ecoles, Centres et instituts, de Recherche), de l'enseignement technique et professionnel, et promouvoir la recherche scientifique et technique ;
- iii) ouvrir l'Université sur le monde extérieur ;
- iv) développer et maintenir des relations de consultants/universités/instituts ;
- v) fournir des appuis aux administrations publiques (santé et agriculture), et aux entreprises (publiques et privées) ;
- vi) favoriser le retour définitif de compétences nationales expatriées.

Les composantes du nouveau TOKTEN :

Le Programme comprend deux volets regroupés dans les six (6) composantes comme suit :

Volet I " Enseignement Supérieur ; Formation Technique et Professionnelle" : (3 composantes)

Composante 1: «*Enseignement Supérieur* »

Composante 2: «*Formation Technique et Professionnelle* »

Composante 3 «*Coopération interuniversitaire* »

Volet II " Santé, Agriculture et PME/PMI" : (3 composantes)

Composante 1 : «*Santé*»

Composante 2 : «*Agriculture*»

Composante 3 : «*PME/PMI*»

Le Programme TOKTEN dans sa phase initiale a suscité un formidable élan de patriotisme et de solidarité auprès des nationaux expatriés en direction de l'Université. Ainsi, le répertoire enregistre, à ce jour, **283** candidats potentiels et **444 missions** d'enseignement et de recherche ont déjà été effectuées par quelque **150 maliens** de l'extérieur. Ces missions ayant permis de répondre à des besoins pressants, au niveau des structures universitaires dans des domaines aussi variés que les cours magistraux, les conférences scientifiques, l'encadrement de thèses de doctorat, DEA et DESS l'organisation d'ateliers de réflexion (regroupant formateurs et utilisateurs) sur les filières de formation scientifiques, techniques et professionnalisées, la formation continue du personnel enseignant, l'appui technique et administratif etc....

Le Programme qui est un programme phare pour la jeune Université de Bamako, a atteint de façon efficace et significative les objectifs qui lui ont été assignés et parmi lesquels on peut citer :

- un répertoire de deux cent quatre vingt (**283**) candidats potentiels pour les activités d'enseignement et de recherche,
- création de 11 Antennes de Relais TOKTEN à travers le monde (Afrique, Amérique, Asie, Europe) pour assurer et faciliter le contact avec les maliens résidant à l'étranger, la contribution à la diffusion de l'esprit du TOKTEN pour une grande mobilisation, mais aussi pour améliorer le système d'identification et de sélection des compétences susceptibles de participer aux activités du TOKTEN.
- douze (**12**) accords de coopération interuniversitaires signés sur un total de seize (**17**) accords initiés ;
- élaboration d'un programme d'Enseignement de Maîtrise en Informatique Appliquée à la Gestion (MIAGE) à l'IUG ;
- formation doctorale d'Assistants en Mathématiques ; étude, mise en place et encadrement de programmes de DEA en Mathématiques, Biologies (enzymologie, parasitologie, produits naturels), en Chimie et Physique à la FAST etc....
- **19** DEA et Huit (**8**) thèses en mathématiques et une (1) en physique à la FAST, et dans d'autres spécialités sont en cours de préparation, soit exclusivement à la FAST, soit en alternance à la FAST et dans les universités de provenance des "missionnaires TOKTEN "
- trois (5) thèses en droit à la FSJP où le TOKTEN a permis le fonctionnement pendant 3 ans de deux DEA, l'un de droit public, l'autre de droit privé ; six personnes formées dans ce cadre sont devenues des enseignants chargés de travaux dirigés ; enfin, cinq personnes sont aujourd'hui inscrites en thèse, avec un missionnaire du TOKTEN qui continue à les suivre.
- formation (DESS) en Géographie Urbaine, en Gestion des Pratiques Environnementales et formation (DEA) en Sciences de l'Education à l'ISFRA ;
- établissement d'un courant d'échanges et de transfert de compétence entre les consultants expatriés et leurs homologues "locaux" ;
- la réception de nombreux dons en matériel informatique et en documentation, en provenance des nationaux expatriés ;
- la réception de nombreux dons en matériel informatique et en documentation, en provenance des nationaux expatriés ;
- des appuis à d'autres secteurs d'activités, autres que l'Université, ont été effectués: Hôpitaux, Centres de Santé de Référence, Centres de recherche et administrations publique (Ministère de la Jeunesse et des Sports) etc....
- tous les deux ans, les scientifiques de la diaspora malienne réunis au sein de Maliwatch (un forum d'échanges scientifiques des maliens de l'Extérieur) organisent des rencontres scientifiques au Mali autour de conférences thématiques conjointes couvrant une large gamme de disciplines et d'intérêts vitaux pour le renforcement de la recherche scientifique

et de l'enseignement supérieur au Mali et en Afrique. Cette manifestation biannuelle est le lieu pour faire le point des progrès réalisés par les institutions de recherche africaines et par la diaspora. Elle permet à la diaspora de rencontrer une nouvelle génération de scientifiques maliens et d'initier des partenariats prometteurs avec des collègues venus de tout le Continent et d'ailleurs;

- enfin, au moins quatorze (14) consultants sont rentrés et se sont installés à leur compte ou travaillent pour le compte de sociétés privées ou ONG.

En termes de leçons apprises, il ressort des conclusions du rapport de l'évaluation des programmes TOKTEN et TALMALI (Talents du Mali) intervenue en 2000, que ces deux programmes ont globalement atteint leurs objectifs tels que définis dans leurs accords de financement respectif. Le rapport insiste également sur le besoin croissant de maintenir les acquis de ces deux programmes à travers un processus approprié d'institutionnalisation et de pérennisation. C'est ce qui a conduit à la définition et à la mise en œuvre du cadre institutionnel actuel, ainsi que de la participation financière régulière du gouvernement du Mali à travers le Budget Spécial Investissement (BSI).

Le TOKTEN a démontré qu'il était possible de produire de très bons résultats avec seulement une structure légère comprenant : un (1) Coordinateur, une (1) Assistante Administrative et Financière, une (1) Secrétaire de direction, deux (2) Chauffeurs.

Le programme a bénéficié depuis ses débuts de financements à hauteur totale de **1.093.000.000 FCFA** environ, avec un taux de décaissement moyen de **87%**. Les moyens du programme sont utilisés pour le financement effectif des missions d'experts, les frais de fonctionnement (équipement et fournitures) ne représentant que **6,56%** du total. Le programme a également veillé à ce que les conditions de rémunération des experts soient proches de celles des personnels nationaux, et des conditions nationales, puisque l'heure de cours est rémunérée au tarif de **2.250 FCFA/heure**. Les missionnaires TOKTEN sont logés à l'Université dans des villas spécialement mises à disposition par le gouvernement et ils perçoivent un per-diem aligné sur celui de l'AUF, soit **20.000 FCFA/jour (40.000** en cas d'encadrement de thèse). Le programme n'applique donc pas les taux Perdiem versés habituellement par le PNUD aux consultants.

Deux évaluations récentes menées en avril 2007 et janvier 2008, font ressortir également le caractère éminemment stratégique du TOKTEN, sa pertinence et la nécessité d'un soutien accru et plus ambitieux notamment en termes d'élargissement de son champ d'activités.

C'est dans ce sens que la Coordination du Programme avait déjà entrepris des démarches auprès d'un certain nombre de services publics et d'entreprises pour obtenir leur participation aux activités du TOKTEN.

Ces services sollicitaient des compétences nationales expatriées pour la formation continue de leur personnel. Il est à noter que l'ouverture du programme au secteur de la santé est effective depuis 2002. L'Institut d'Économie Rurale (I.E.R) du Ministère de l'Agriculture a également bénéficié de l'appui du TOKTEN dans le cadre du renforcement des capacités des chercheurs de ses centres et stations de recherches à l'intérieur du pays (Sinzana et Ntaréla). L'Institut Polytechnique Rural (IPR) de Katibougou en charge de la formation des cadres du développement rural a bénéficié de 43 missions d'enseignement, de recherche et de formation continue. A l'IPR/IFRA, les consultants TOKTEN sont intervenus avec satisfaction à différents niveaux et dans des domaines très variés: sciences sociales, informatique, sciences du sol, productions animales, aménagement, télédétection, agroforesterie, biotechnologies, etc.

Au delà des cours et conférences, certains consultants ont pu procurer à l'IPR du matériel informatique et de la documentation; contribuer à l'équipement du labo de biologie moléculaire. D'autres sont entrain de s'investir pour créer un partenariat entre L'IPR et leur structure d'accueil à l'étranger.

Il faut aussi noter que la connexion de l'IPR à Internet (VSAT) a été appuyée par le TOKTEN.

C'est en raison des ressources financières limitées du programme et de la forte demande des structures d'enseignement supérieur, que son élargissement au Mali à d'autres secteurs de développement a été très limité.

Au plan plus global, en association avec l'expertise nationale de l'intérieur, l'expertise nationale expatriée constitue une source appréciable de compétences pour efficacement aider à l'encadrement des différents programmes et activités de développement, par la fourniture d'une assistance spécialisée en vue de surmonter les problèmes théoriques et pratiques rencontrés dans les différents secteurs de l'économie nationale (Santé, Agriculture, PMI/PME...).

Enfin, il est à noter qu'à travers l'amélioration des conditions et du niveau de formation universitaires, techniques et professionnelles, le TOKTEN aura un impact à long terme dans tous les secteurs de développement du pays.

En référence aux objectifs visés par le plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement (UNDAF), et au regard des besoins de consolidations exprimés par les programmes bénéficiaires, la partie nationale et les principaux bailleurs, puis considérant les leçons apprises du TOKTEN initial, le nouveau programme TOKTEN comprend deux volets regroupés dans les six (6) composantes suivantes:

Volet I " Enseignement Supérieur ; Formation Technique et Professionnelle "

(3 composantes)

Composante 1 « Enseignement Supérieur » :

Contribuer d'une part à l'amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé au sein de l'Université, Grandes Ecoles et Instituts, et d'autre part à la formation des formateurs (formation continue des formateurs, formations doctorales).

Composante 2: « Formation Technique et Professionnelle » :

Ouvert sur le monde du travail et de l'emploi, ce secteur spécifique du système de l'éducation et de la formation, la formation professionnelle et technique (FPT) est au cœur de la problématique du développement économique et social des pays en voie de développement.

Le problème qui se pose au Mali concerne non seulement le niveau de formation des demandeurs d'emploi, mais également l'adéquation des formations aux besoins de l'économie. A ce titre, le développement de l'enseignement technique et professionnel, qui était censé pallier en partie ce problème ne semble pas avoir donné les résultats escomptés. Cela pose le problème de l'adéquation de ces formations aux besoins de l'économie. En effet, les besoins de formations complémentaire et continue exprimés par les entreprises du secteur moderne pour leurs salariés témoignent en partie de l'inadéquation de l'offre émanant du système éducatif aux besoins de l'économie.

L'expertise expatriée contribuera donc à :

- ✓ renforcer les capacités d'encadrement des filières courtes de formations qualifiantes et des instituts et centres de formations techniques et professionnelles ;
- ✓ promouvoir l'artisanat à travers la formation professionnelle des artisans pour permettre un accroissement quantitatif et qualitatif de la production dans ce secteur ;

Composante 3 « Coopération interuniversitaire » :

Renforcer les liens existants entre l'Université Malienne et des universités étrangères et rechercher notamment des partenaires européens pour la constitution d'équipes de recherche associées dans des domaines pertinents pour le Mali et les pays de la Commission Européenne (secteurs clés du développement) à travers des missions d'expertise en matière de recherche et d'élaboration de programmes d'établissement.

Volet II " Santé, Agriculture et PMI/PME ":

Par ce volet, le Programme entend contribuer à l'amélioration de la formation professionnelle initiale et continue des cadres des secteurs publics (Santé, Agriculture) et privée (PME - PMI). Il favorisera également les opportunités de coopération entre les institutions d'enseignement supérieur et de formation et les entreprises et contribuera à la recherche de créneaux porteurs d'emploi.

Au préalable, le Bureau de Coordination du Programme TOKTEN commanditera une étude de recherche-actions pour l'identification des actions spécifiques à mettre en œuvre dans les secteurs: Santé, Agriculture et PME/PMI. Cette étude devra permettre de dresser un répertoire des

bénéficiaires cibles dans ces secteurs et d'établir une liste d'interventions immédiates, à court et moyen terme. Ceci faisant, le Programme aidera ces cibles à mieux identifier et structurer leurs demandes. Il contribuera également à ajuster son offre de services et d'appui en fonction de cette demande. Enfin, l'étude permettra de jeter les bases d'un renforcement des capacités en matière de formulation des besoins.

Plus spécifiquement en ce qui concerne les PME/PMI, le Programme travaillera avec les interfaces de ce secteur que sont les associations intermédiaires, artisanales, professionnelles et patronales. La complémentarité avec la politique de développement du secteur privé et les actions en cours sera de ce fait assurée.

Les modalités concrètes de coopération et de partage des responsabilités entre le TOKTEN, les services référents du CIGEM et les autres parties prenantes seront davantage définies lors de la mise en œuvre du programme, à travers des Conventions entre le TOKTEN/CIGEM, d'une part, et ces partenaires, d'autre part.

Composante 1 : « Santé »

Le secteur de la santé constitue un des secteurs prioritaires du Gouvernement. Le personnel technique (médical et paramédical) est insuffisant en quantité et en qualité dans la plupart des niveaux du système de santé, ce qui affecte la disponibilité et la qualité des prestations offertes.

Le Programme contribuera à l'amélioration et à la disponibilité des soins de qualité. Il facilitera l'accès aux populations dans les hôpitaux et centres de santé, pour l'atteinte des objectifs du PRODESS dont le but final est de renforcer le système de santé dans sa globalité.

L'expertise des nationaux expatriés contribuera notamment au renforcement des capacités, des infrastructures et des plateaux techniques, et à combler les lacunes en ressources humaines spécialisées. Le Programme apportera également son concours au plan de formation 2007-2011 du Ministère de la Santé etc.

Composante 2 : « Agriculture »

L'économie du Mali est essentiellement agricole. Quatre vingt pour cent (80%) de la population active travaille dans ce secteur, mais la production agricole est faible, souffrant à la fois d'un manque d'infrastructure en milieu rural, et de rendements faibles trop liés aux variations climatiques. L'autosuffisance alimentaire n'est pas assurée.

La Loi d'Orientation Agricole couvre l'ensemble des activités économiques du secteur Agricole et péri-Agricole notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture, l'aquaculture, l'apiculture, la chasse, la foresterie, la cueillette, la transformation, le transport, le commerce, la distribution et d'autres services Agricoles, ainsi que leurs fonctions sociales et environnementales.

Aux termes de l'Article 7 de la Loi d'Orientation Agricole, on entend par : Agricole : Avec « A » majuscule tout ce qui se rapporte aux sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la foresterie.

Dans certains domaines spécifiques, le Programme TOKTEN en synergie avec l'ANPE, l'APEJ et l'IER contribuera à :

1. la mise en place des programmes d'exploitation agricole dans les zones rurales ;
2. la démarche qualité et la labellisation pour l'ensemble des produits alimentaires et agro-alimentaires mis sur le marché ;
3. la modernisation de l'agriculture familiale et le développement de l'agro-industrie ;
4. la maîtrise et la mobilisation des ressources en eau de surface et souterraine ainsi que leur exploitation optimale aux fins de mener des activités Agricoles ;

5. la valorisation énergétique de produits et sous-produits Agricoles et l'exploitation optimale de l'énergie aux fins de mener des activités Agricoles ;
6. l'enseignement agricole et la formation professionnelle agricole ;
7. la recherche Agricole qui participe au développement et à la compétitivité des secteurs Agricole et de la transformation des produits Agricoles ;
8. la promotion et la valorisation des productions Agricoles nationales en permettant notamment aux acteurs de renforcer leur capacité d'action ;
9. l'information sur les Filières Agricoles *et* les opportunités de valorisation des produits Agricoles nationaux, les équipements et les innovations disponibles ;
10. au niveau de la recherche, l'implication dans la stratégie de vulgarisation des résultats de la recherche et de diversification des produits de manière à avoir en permanence, des variétés et espèces susceptibles d'ouvrir de nouveaux marchés ou des productions existantes à petite échelle mais pouvant être lancées à une échelle significative comme le cas de l'initiative riz en cours ;
11. l'utilisation des biotechnologies par les techniques d'insémination artificielle et le transfert d'embryons dans le cadre de l'amélioration des races etc.

En ce qui concerne les points 1,3, 6 et 9 ci-dessus, leur faisabilité et leur contenu précis fera l'objet d'approfondissement avec les partenaires concernés.

Composante 3 : « PME/PMI »

Les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que les petites et moyennes industries (PMI) constituent un secteur important mais fragile. Très sensibles à la conjoncture économique du pays, elles créent globalement peu d'emplois et offrent peu de débouchés aux sortants de l'enseignement technique et professionnel. Elles sont très intéressées par la formation continue de leurs salariés.

Le Programme TOKTEN s'inscrit dans la réalisation du PAN/ERP (Plan d'Action Nationale pour l'Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté). Pour ce faire, le programme, en synergie avec l'ANPE et l'APEJ, contribuera à :

1. apporter une assistance technique aux entreprises et autres opérateurs économiques en vue de la réalisation de leurs plans et/ou programmes de formation professionnelle continue, qualifiante ou par apprentissage ;
2. organiser et coordonner, en liaison avec les administrations et services concernés, des campagnes d'information et de promotion sur le Mali dans le domaine des investissements ;
3. collecter, traiter et diffuser la documentation nécessaire à une meilleure connaissance des milieux d'affaires et des opportunités d'investissement au Mali ;
4. aider les entreprises installées au Mali à accroître la compétitivité de leur produit sur les marchés national et étranger ;
5. encourager et aider au développement de partenariats concrets entre les entreprises maliennes et celles des pays de résidence des nationaux expatriés ;
6. former les hommes d'affaires maliens à la préparation et à la négociation des contrats de partenariat ;
7. contribuer au renforcement des bureaux de formation et d'études en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations ;
8. contribuer au développement de l'entreprenariat qui induit la création d'emplois ;
9. promouvoir l'exportation en appuyant la participation aux manifestations commerciales ;
10. concourir à la mise en œuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion.

Les organisations professionnelles d'artisans, en plein essor ces dernières années, commencent à se concerter et constituent d'ores et déjà, les partenaires incontournables pour repérer les

besoins en formation du secteur, réglementer l'apprentissage et mettre en place, dans le cadre des politiques nationales, les compléments de formation nécessaires à la modernisation.

Les associations professionnelles patronales de ce secteur interviennent peu dans la définition des politiques nationales de formation et disposent de peu de compétences en ingénierie de formation leur permettant de définir leurs besoins.

RESULTATS ATTENDUS :

Les résultats attendus du présent programme se répartissent comme suit :

Résultats généraux :

- les capacités de gestion des managers et cadres d'entreprises (privées, publiques) sont renforcées, à travers un programme spécifique de perfectionnement et de recyclage qui s'enracine dans une vision régionale, africaine et mondiale ;
- les représentations diplomatiques maliennes, les nationaux expatriés et leurs structures de provenance (universités, entreprises) sont bien informés sur le TOKTEN ;
- les structures universitaires et de recherche, le corps enseignant et les étudiants et les institutions de formations professionnelles sont bien informés sur le TOKTEN ;
- des appuis spécifiques et adaptés sont apportés au secteur privé et à la Société Civile;
- le TOKTEN s'est développé et s'est transformé en un programme d'auto- développement plus global, pour donner de façon continue une assistance technique rentable dans les domaines clés du développement ;
- enfin, sa pérennité est assurée à travers une inscription conséquente dans le budget national et grâce aux partages de coûts avec certaines entités bénéficiaires.

Composante Enseignement supérieur :

- de nouveaux enseignants sont formés dans le cadre des programmes de formations doctorales et formations continues ;
- l'Université de Bamako répond aux normes d'encadrement régionales et africaines ;
- les étudiants et cadres formés sont compétitifs sur le marché du travail grâce à l'instauration d'un dialogue entre les institutions de formation et les entreprises ;
- les capacités des structures universitaires et de recherche ainsi que celle des homologues nationaux maliens sont renforcées ;
- le cadre d'échanges et de transfert de compétences déjà existant est renforcé ;
- les accords de coopération signés entre l'Université du Mali et les Universités de provenance des expatriés maliens sont redynamisés et des accords de partenariat sont signés avec des administrations, entreprises nationales et privées ;

Composante Formation technique et professionnelle :

- les capacités d'encadrement des filières courtes de formations qualifiantes et des instituts et centres de formations techniques et professionnelles sont renforcées ;
- la formation professionnelle des artisans pour permettre un accroissement quantitatif et qualitatif de la production est promue ;

Composante Agriculture :

- la démarche qualité et la labellisation pour l'ensemble des produits alimentaires et agro-alimentaires mis sur le marché, sont améliorées ;
- la modernisation de l'agriculture familiale et le développement de l'agro-industrie sont renforcés ;
- les capacités de l'enseignement agricole et de la formation professionnelle agricole sont renforcées ;
- la recherche Agricole qui participe au développement et à la compétitivité des secteurs Agricole et de la transformation des produits Agricoles est soutenue ;

Composante Santé :

- les plateaux techniques des structures de santé sont renforcés ;
- une contribution est apportée à l'atténuation des lacunes en ressources humaines spécialisées ;
- apportera son concours au plan de formation 2007-2011 du Ministère de la Santé

Composante PME/PMI :

- une assistance technique est apportée aux entreprises et autres opérateurs économiques en vue de la réalisation de leurs plans et/ou programmes de formation professionnelle continue, qualifiante ou par apprentissage ;
- la compétitivité des produits des entreprises installées au Mali est accrue sur les marchés national et étranger ;
- des partenariats concrets sont développés entre les entreprises maliennes et celles des pays de résidence des nationaux expatriés ;
- une contribution est apportée au développement de l'entreprenariat qui induit la création d'emplois ;

La stratégie globale du Programme s'inspire des principes de partenariat contenus dans les documents du PNUAD, du CSCRP et des programmes sectoriels auxquels adhèrent tous les partenaires techniques et financiers.

Quant à sa stratégie spécifique de mise en œuvre, elle repose surtout sur le renforcement et les acquis du partenariat déjà existant constitué de divers acteurs :

- le gouvernement du Mali à travers le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine qui intervient dans les rapports avec les maliens expatriés ;
- le Ministère des Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique qui définit les grandes orientations de l'enseignement supérieur ;
- le Ministère de l'Economie et le Ministère des Finances, pour la Contrepartie financière ;
- le Ministère de la Santé et le Ministère de l'agriculture qui sont les nouvelles entités ciblées par le Programme;
- le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, pour l'identification des formations spécialisées ;
- les structures universitaires à travers le Rectorat, les facultés, les grandes écoles et instituts, les centres de formation professionnelle et les instituts nationaux de recherche (IER, CNRST et INRSP) qui définiront leurs besoins en expertise et en besoins d'enseignement et de recherche;
- le PNUD, la coopération française et la Délégation de la Commission Européenne qui fournissent leur appui technique et financier, assurent la coordination et la mobilisation des ressources ;
- les ambassades du Mali, le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur, les Antennes de Relais TOKTEN qui interviennent pour aider la planification en amont des missions des expatriés ;
- l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) dans le cadre d'une synergie d'actions par rapport à la base de données des expertises expatriées, aux Antennes de Relais et à la promotion des retours définitifs ;
- le bureau de Coordination du Programme qui est chargé de la mise en œuvre technique et de la gestion globale des activités du programme ;
- les organisations intermédiaires et/ou faïtières du secteur privé et de la Société Civile.

Les Antennes de Relais:

Il convient de préciser les missions assignées aux antennes de relais TOKTEN :

Les antennes travaillent avec la coordination du programme et sont placées sous l'égide des représentations diplomatiques. Elles ont pour missions d'assurer :

- le contact avec les cadres maliens résidents à l'étranger ;
- la contribution à la diffusion de l'esprit du TOKTEN, pour une grande mobilisation, mais aussi pour améliorer le système d'identification et de sélection des compétences susceptibles de participer aux activités du programme ;
- la préparation des consultants et l'organisation des missions dans les conditions optimales ;
- l'organisation de la diaspora malienne à travers un réseau connecté avec le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, la communauté scientifique nationale et la coordination du programme ;

- la constitution d'associations de la Communauté malienne des enseignants chercheurs, lieux de rencontre des scientifiques expatriés, des professionnels, stagiaires et étudiants ;
- la mise en place de mécanismes de collecte et d'acheminement des divers dons destinés aux bénéficiaires du Programme, jusqu'ici, laissés à l'initiative des efforts consentis par les consultants " donateurs " et le secrétariat de coordination du Programme TOKTEN.

Redynamisation des Antennes de Relais :

Onze (11) Antennes de Relais ont été créées lors de la mise en œuvre du TOKTEN initial (en France, Belgique, Allemagne, USA², Canada, Japon, Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger Gabon). Toutes ces antennes sont confiées à des enseignants. Deux responsables d'antennes sont rentrés temporairement au Mali depuis un peu plus de deux ans (Canada et USA pour l'antenne de Baltimore). Il y a trois antennes pour toute l'Europe (France, Allemagne et Belgique). L'élargissement du TOKTEN aux secteurs de la Santé, de l'Agriculture et des PME/PMI exige une redynamisation des antennes existantes et la création de deux (2) nouvelles antennes en Europe, notamment, en Italie et en Espagne. Pour tenir compte des nouvelles orientations du programme, la redynamisation consistera, entre autres, au renouvellement partiel des chefs d'antennes (parité : un enseignant pour un non enseignant). Cette redynamisation portera également sur un renforcement de la capacité d'action des chefs d'antennes à travers l'attribution d'une prime pour compenser les dépenses qu'occasionne cette responsabilité.

En effet, les responsables d'Antennes de Relais fournissent des efforts financiers sur ressources propres pour leurs déplacements à l'intérieur de leur zone d'intervention et pour d'autres dépenses liées au fonctionnement de l'antenne.

Apports des Partenaires financiers :

Ils porteront sur :

- le transport des candidats de leur pays de résidence au Mali ;
- les honoraires des consultants ;
- la contribution aux transports internes des experts TOKTEN (location de voiture au besoin) ;
- le soutien à la production et à l'édition de brochures pour les formations ;
- l'aide pour le transport des dons reçus à travers les experts expatriés ;
- l'achat d'équipements (véhicules, ordinateurs, photocopieurs, vidéoprojecteurs etc....) ;
- l'édition et la diffusion du bulletin de liaison ;
- la réalisation de films vidéo.

Le PNUD utilisera ses fonds propres pour financer les rémunérations du personnel sous contrats dans le cadre de la mise en œuvre du Programme. Il conclura des partenariats financiers avec la Commission Européenne, la Coopération Française et tout autre partenaire intéressé par les domaines d'intérêt du TOKTEN. Ces accords permettront à ces divers partenaires de mettre des fonds à la disposition du gouvernement, à travers le PNUD, pour financer les activités du programme.

Le PNUD assurera la mobilisation des ressources auprès de la Commission Européenne, la Coopération Française, et éventuellement auprès d'autres partenaires.

Il appuiera le programme dans l'élaboration du suivi budgétaire et de gestion, ainsi que la supervision du programme. Il conseillera le Programme en termes de cohérence avec les autres PTF, et les autres cadres nationaux de référence pour le développement national (décentralisation, CSLP, ODM, CSCRP, PAN/ERP, PRODESS, LOA, etc.). Il contribuera aussi à la dissémination des leçons du Programme et au plaidoyer en faveur de l'éducation au Mali dans le cadre des ODM. La CE s'engagera pour une période initiale de deux ans, susceptible de prolongation après évaluation des résultats du Programme en deuxième année.

Apport du Gouvernement du Mali :

En vue d'une pérennisation des actions du programme, le Gouvernement Malien va accroître substantiellement son soutien financier au nouveau programme, étant donné que la plupart des PTF ne prennent en charge que les missions des maliens résidents sur leurs territoires (Cf. Budget de la contrepartie).

L'apport du Gouvernement qui sera fourni en espèces ou en nature, comprendra :

- les coûts d'hébergement des experts expatriés;
- le paiement d'heures supplémentaires aux experts expatriés ;
- la reproduction de rapports de mission ;
- les frais de téléphone, fax, eau et électricité ;
- les frais de communications ;
- l'équipement du bureau de coordination ;
- la contribution financière à la réalisation des missions ;
- les frais de gardiennage et d'entretien des bureaux et logements ;
- les salaires du personnel d'appui (secrétariat, factotum, ménagères) ;

Partage de Coûts :

Le principe d'un partage de coûts sera appliqué aux structures à but lucratif. Ainsi, une contribution à l'organisation des missions à hauteur de 10 à 50% du budget sera demandée. Elle peut être en espèces ou porter sur les transports internes (mise à disposition de véhicule), le carburant, ou l'hébergement

Les entités bénéficiaires ciblées (éducation, santé, agriculture et PME-PMI) mettront à la disposition de la Coordination du TOKTEN les moyens logistiques nécessaires à l'accomplissement des missions (locaux, salles de conférence, personnel d'appui, documentation, équipement et matériel bureautique et dans certains cas le transport local durant la mission).

Tous ces apports seront identifiés au préalable et leur disponibilité assurée avant qu'une intervention ne soit formellement approuvée.

Pour la mobilisation des Ressources, le Gouvernement et le PNUD conjugueront leurs efforts pour mobiliser des ressources additionnelles, en provenance des entités bénéficiaires nationales, le secteur privé et d'autres donateurs. Le PNUD passera une convention de contribution avec la Commission Européenne dans le cadre du CIGEM ; et avec le SCAC dans le cadre du Co-développement. Le PNUD aura des contacts directs avec l'Institution nationale d'ancrage du TOKTEN (Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine-DGME), qui coordonnera les contacts avec différents ministères tels que les Ministères en charge de l'Enseignement supérieur, de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, la Santé, de l'Agriculture, des Finances, l'Economie.

Des protocoles d'accords devront être mis en place avec les ministères concernés lors de la mise en œuvre des différentes composantes du Programme.

Localisation du Programme TOKTEN :

Le Programme sera logé dans les locaux du CIGEM. Aussi, bénéficiera-t-il des services communs offerts par celui-ci, comme : le gardiennage, le nettoyage, l'entretien des bureaux et des climatiseurs, la connexion à l'Internet, la fourniture d'eau, d'électricité et le téléphone (interphone) etc. Cependant, les relations fructueuses déjà existantes entre le TOKTEN et le Rectorat de l'Université seront maintenues en ce qui concerne notamment l'hébergement des experts nationaux expatriés. L'accord joint en annexe 7, partie intégrante du présent document, précise les activités et domaines d'intervention faisant l'objet de collaborations particulières entre le CIGEM et le TOKTEN.

Les besoins de financement sur toute la période se définissent comme suit :

**Récapitulatif du budget pour la durée du Programme
(1 USD= 400 FCFA)**

| <i>Volets</i> | | <i>Ressources FCFA</i> | <i>Ressources USD</i> |
|---|--|----------------------------|---------------------------|
| Volet I " Enseignement Supérieur ; Formation Technique et Professionnelle" : Composante 1: « Enseignement Supérieur » Composante 2: « Formation Technique et Professionnelle » Composante 3 « Coopération interuniversitaire » | promouvoir le nouveau programme par des missions de sensibilisation au Mali et à l'étranger | 18 000 000 | 45 000 |
| | fournir un budget de fonctionnement à 9 Antennes de Relais | 7 200 000 | 18 000 |
| | Réaliser et diffuser des films vidéo | 7 000 000 | 17 500 |
| | Poursuivre les actions en cours sur financement français | 33 648 000 | 84 120 |
| | Recruter les experts expatriés pour les missions d'enseignement | 61 828 800 | 154 572 |
| | Apporter un appui spécifique au plan de formation des formateurs de l'Université | 64 000 000 | 160 000 |
| Sous/Total 1 | | 191 676 800 | 479 192 |
| Volet II " Santé, Agriculture et PME/PMI" : Composante 1 : « Santé » Composante 2 : « Agriculture » | Recruter un consultant pour identifier les besoins et établir une liste d'intervention pour les secteurs public et privé | 6 000 000 | 15 000 |

¹ Seuls les montants exprimés en FCFA font foi dans ce document de programme dans la mesure où le dollar USD est soumis à fluctuation

| | | | |
|---|--|--------------------|------------------|
| | Renforcer les capacités des cadres des services de santé, agriculture et PME/PMI | 87 400 000 | 218 500 |
| Sous/Total 2 | | 93 400 000 | 233 500 |
| Gestion et fonctionnement du programme | | | |
| Mise en place l'expertise nécessaire | l'équipe du programme est opérationnelle | 163 800 000 | 409 500 |
| Fonctionnement et équipement | Les frais de fonctionnement sont budgétisés | 95 160 000 | 237 900 |
| Services bancaires | | 290 000 | 725 |
| Coût d'appui administratif (GMS) | | 27 893 200 | 69 733 |
| Divers | | 7 800 000 | 19500 |
| Sous/Total 3 | | 294 943 200 | 737 358 |
| TOTAL PTF | | 580 020 000 | 1 450 050 |
| TOTAL Gvt Mali | | 225 000 000 | 562 500 |
| TOTAL général du budget Programme | | 85 020 000 | 2 012 550 |

Récapitulatif du budget pour 2008

(1 USD= 400 FCFA)

| <i>Composantes</i> | | <i>Ressources FCFA</i> | <i>Ressources USD</i> |
|--|--|----------------------------|---------------------------|
| Un plan annuel de recrutement des experts incluant la liste des domaines d'intervention est validée. Des missions d'enseignement et de recherche pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et des institutions de formations techniques et professionnelles sont réalisées. Un accroissement du pourcentage de femmes expertes est enregistré dans le programme TOKTEN. | Renforcer les capacités d'encadrement des structures d'enseignement supérieur et de formation professionnelles. | 32 000 000 | 80 000 |
| | Poursuivre les actions en cours sur financement français | 33 648 000 | 84 120 |
| | promouvoir le nouveau programme par des missions de sensibilisation au Mali et à l'étranger | 12 000 000 | 30 000 |
| | fournir un budget de fonctionnement à 9 Antennes de Relais | 3 600 000 | 9 000 |
| | Organiser des reportages en vue de la réalisation d'un film sur le programme | 2 000 000 | 5000 |
| | organiser des missions de consultation pour les besoins identifiés au niveau du plan de formation des formateurs de l'Université; fournir l'appui documentaire et pédagogique nécessaires. | 24 000 000 | 60 000 |
| Sous/Total 1 | | 107 248 000 | 268 120 |
| Des missions d'appui aux secteurs santé, agriculture et PME/PMI | Recruter un consultant pour identifier les besoins et établir une liste d'intervention pour les secteurs public et privé | 6 000 000 | 15 000 |
| | Renforcer les capacités d'encadrement des structures d'enseignement supérieur et de formation professionnelles. | 24 000 000 | 60 000 |
| Sous/Total 2 | | 30 000 000 | 75 000 |
| Mise en place de l'expertise nécessaire | l'équipe du programme est recruté | 67 200 000 | 168 000 |
| Fonctionnement, Équipement | | 59 160 000 | 147 900 |
| Services bancaires | | 140 000 | 350 |
| Coût d'appui administratif (GMS) | | 13 488 800 | 33 722 |
| DIVERS | | 2 600 000 | 6 500 |
| Sous/Total 3 | | 142 588 800 | 356 472 |
| TOTAL PTF | | 279 836 800 | 699 592 |
| TOTAL Gvt Mali | | 75 000 000 | 187 500 |
| TOTAL général budget 2008 | | 353 670 000 | 887 092 |

Le Gouvernement s'engage à ce que des bureaux fonctionnels (mobilier, téléphone...) soient affectés au Programme, que les conditions d'hébergement des consultants nationaux expatriés soient remplies, que la Décision portant nomination des membres du Comité de Gestion soit signée et que des conseillers au Programme (points focaux) soit désignés au niveau de chaque département ou structure bénéficiaire.

De plus, le Gouvernement à travers le Budget Spécial d'Investissement (BSI) s'engage à contribuer aux activités du programme à travers un montant de deux cent vingt cinq millions de francs CFA (225.000.000 FCFA) pour la période couverte par le Programme.

Le Gouvernement s'engage à exonérer des droits de douanes et de toutes autres taxes, le matériel et équipement achetés au titre du présent programme.

L'objectif principal recherché par le programme, dans le cadre du renforcement des capacités, est de permettre au Mali, à travers la modalité TOKTEN, de disposer des compétences nationales expatriées en mesure de contribuer au développement économique et social du pays dans les domaines clés comme l'éducation, la santé, l'agriculture et les PME/PMI afin que ces secteurs soient plus aptes à devenir des acteurs stratégiques du développement durable (contribue à l'effet PNUAD n°2)

Objectif spécifique 1 : Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé au sein de l'Université, Grandes Ecoles et Instituts à travers la formation des enseignants maliens, l'encadrement des programmes de 3ème cycle et les filières courtes, et le renforcement des capacités des instituts et centres de formations techniques et professionnelles.

Résultat PNUAD auquel le programme contribue: "Les capacités et les systèmes de gestion des structures nationales sont renforcés pour une meilleure appropriation/mise en œuvre des programmes nationaux "(produit 2.2.1)

Référence: Les structures d'enseignement supérieur et de formations techniques et professionnelles manquent cruellement d'enseignants qualifiés tant pour les cours magistraux que pour l'encadrement des programmes de 3ème cycle: les capacités d'encadrement des structures universitaires sont renforcées.

Cible 1 : Les capacités d'encadrement structures d'enseignement supérieur et de formations techniques et professionnelles sont renforcées et elles répondent aux normes académiques africaines et internationales.

| PRODUITS ATTENDUS | INDICATEURS DE PERFORMANCE | ACTIVITES PROGRAMMEES | Sources de Financement | BUDGET EN CFA | BUDGET USD (1\$=400FCFA) |
|---|---|---|------------------------|---------------|--------------------------|
| 1.1 Le répertoire des ressources humaines expatriées disposant de compétences et d'expertises dans les domaines clés de développement est créé. La base de données des entités bénéficiaires est créée. | de nouvelles adhésions au programme TOKTEN sont enregistrées. | | | | |
| Résultat attendu des activités: | | - Action : actualiser la base de données des experts TOKTEN ; créer la base de | | | |

| | | | | | |
|--|---|--|----------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| | | données des entités bénéficiaires. promouvoir le nouveau programme | | | |
| - la promotion du programme est réalisée, - la base de données existante des candidats au programme TOKTEN est élargi et répond aux besoins des nouvelles entités bénéficiaires - le site Web du programme est actualisé. | | par des missions de sensibilisation au Mali et à l'étranger afin d'identifier plus de compétences nationales expatriées, d'enrichir le répertoire des consultants ; Renforcer la connexion Internet du TOKTEN et actualiser le site Web du programme. | CE | 18 000 000 | 45 000 |
| | | | | | |
| PRODUITS ATTENDUS | INDICATEURS DE PERFORMANCE | ACTIVITES PROGRAMMEES | Sources Financement | BUDGET EN CFA | BUDGET USD (1\$=400FCFA) |
| 1.1.1 Création de deux nouvelles Antennes de Relais en Espagne et en Italie et redynamisation des 11 Antennes déjà existantes à travers le monde. Le site Web du programme est actualisé. Résultat attendu des activités: - la capacité des Antennes de Relais est renforcée et deux nouvelles Antennes sont créées en Espagne et en Italie. | - existence de documents relatifs à la création des Antennes, - existence de budget de fonctionnement pour les Antennes de Relais. | - Action 1 : créer deux (2) nouvelles Antennes de Relais TOKTEN en Europe ; - Action 2 : redynamiser les 11 Antennes de Relais TOKTEN créées à travers le monde ; - Action 3 : fournir un budget de fonctionnement aux Antennes de Relais | CE CE CE | PM PM 7 200 000 | PM PM 18 000 |
| PRODUITS ATTENDUS | INDICATEURS DE PERFORMANCE | ACTIVITES PROGRAMMEES | Sources Financement | BUDGET EN CFA | BUDGET USD (1\$=400FCFA) |
| 1.1.2 Edition, diffusion du bulletin de liaison TOKTEN et réalisation de reportage photos et de films vidéo. | | | | | |
| Résultat attendu des activités : | - existence de reportages dans la presse écrite et | - Action : organiser des reportages sur le programme ; réaliser et diffuser des films | | | |

| | | | | | |
|---|--|---|---|--|---|
| | | vidéo, éditer | | | |
| - au moins un bulletin de liaison et un film vidéo sont disponibles. - la visibilité du programme est assurée. | audiovisuelle ; - existence de reportages dans la presse écrite et audiovisuelle ; | et diffuser le bulletin d'information, actualiser le site Web TOKTEN pour mieux informer les partenaires sur les activités du Programme. | CE | 7 000 000 | 17 500 |
| 1.1.3 Un plan annuel de recrutement des experts incluant la liste des domaines d'intervention est validé. Des missions d'enseignement et de recherche pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et des institutions de formations techniques et professionnelles sont réalisées. Un accroissement du pourcentage de femmes expertes est enregistré dans le programme TOKTEN. Résultat attendu des activités : Un plan de recrutement d'experts est élaboré ; - les experts sont identifiés et recrutés ; Les capacités d'encadrement des structures d'enseignement Supérieur et de formations professionnelles sont renforcées. - au moins 41 missions sont réalisées. - des programmes de formation professionnelle continue sont élaborés à l'intention des enseignants formateurs locaux. - les capacités d'encadrement de programmes de filières courtes sont renforcées. | - nombre et diversité des experts identifiés, - nombre de consultants identifiés et nombre de missions réalisées, - nombre de missions réalisées par an et taux d'exécution des missions d'enseignement par rapport aux besoins exprimés; un plan annuel de recrutement est préparé et exécuté ; Un reportage basé sur les résultats est produit trimestriellement ; les résultats des experts sont disponibles, suivis et évalués par les bénéficiaires des rapports d'évaluation des missions sont produits | - Action 1 : poursuivre l'exécution des activités en cours ; - Action 2 : identifier les besoins des structures d'enseignement supérieur et des institutions techniques et professionnelles de formations définir les termes de références des missions ; - Action 3 : établir et valider un plan de recrutement; - Action 4 : identifier et recruter les experts TOKTEN; - Action 5 : organiser les missions des experts. | France PM PM PM CE | 33 648 000 PM PM PM 61 828 800 | 84 120 PM PM PM 154 572 |

| | | | | | |
|---|---|--|------------------|--------------------|----------------|
| | par les entités bénéficiaires. | | | | |
| <p>1.1.4 : Un appui spécifique est fourni aux programmes de formations doctorales et de formations des formateurs et de filières courtes.</p> <p>Résultat attendu des activités :</p> <p>Les consultants sont identifiés, sélectionnés et recrutés, les missions de consultation sont réalisées et le TOKTEN a contribué à la formation d'au moins 32 nouveaux enseignants docteurs.</p> | <p>- existence d'un programme de formation des formateurs,</p> <p>- nombre de programmes de 3ème cycle et de filières courtes encadrés,</p> <p>- nombre de formateurs formés.</p> <p>Les normes de référence d'efficacité et de qualité sont établies pour les différentes formations doctorales.</p> | <p>- Action 1 : identifier, sélectionner et recruter les consultants expatriés disposant d'une expertise et d'une expérience requise pour assurer les enseignements en formations de 3ème cycle et de formation des formateurs,</p> <p>- Action 2 : organiser au moins 42 les missions de consultation pour les besoins identifiés; fournir l'appui documentaire et pédagogique nécessaire.</p> | PM | PM | PM |
| | | | CE-France | 64 000 000 | 160 000 |
| Total objectif spécifique 1 : | | | | 191 676 800 | 479 192 |

Objectif spécifique 2 : Renforcer les liens existants entre les structures d'enseignement supérieur maliennes et des universités étrangères notamment des pays de la Commission Européenne à travers des missions d'expertise en matière de recherche et d'élaboration de programmes d'établissement.

Résultat PNUAD auquel le programme contribue: "Les capacités et les systèmes de gestion des structures nationales sont renforcés pour une meilleure appropriation/mise en œuvre des programmes nationaux" (Produit 2.1.1)

Référence: La recherche universitaire est à l'état embryonnaire ; les données disponibles au niveau national en matière de recherche renseignent sur les insuffisances dues au manque de moyens (équipement en labo. Difficultés d'accès aux NTIC...) et dans tous les cas, peu de collaboration avec l'extérieur (équipes de recherche associés) et manque de motivation.

Cible 2 : Les capacités de recherche des structures universitaires sont renforcées à travers les experts nationaux expatriés, les axes prioritaires de recherche sont identifiés. Les activités de recherche ainsi que les potentialités en chercheurs sont recensées, des équipes de recherche associées sont constituées et des programmes conjoints de recherche sont élaborés des échanges académiques sont établis et la mobilité des étudiants et professeurs est assurée.

| PRODUITS ATTENDUS | INDICATEURS DE PERFORMANCE | ACTIVITES PROGRAMMEES | Sources Financement | BUDGET EN CFA | BUDGET USD (1\$=400FCFA) |
|---|--|---|---|---|---|
| <p>2.1 la constitution d'équipes de recherche associés dans des domaines pertinents pour le Mali et les pays de l'Union Européenne (secteurs clés du développement) à travers des missions d'expertise en matière de recherche et d'élaboration de programmes d'établissement.</p> <p>Résultat attendu des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les accords de coopération déjà existants sont réactivés ou actualisés, de nouveaux accords sont signés. - les activités de recherche ainsi que les potentialités en chercheurs sont recensées, - les axes prioritaires de recherche sont identifiés. - les activités de recherche et les potentialités en termes de chercheurs sont recensées, - des conférences et rencontres scientifiques sont organisés et réalisées, - des équipes de recherche associées sont constituées et des programmes conjoints de recherche sont élaborés, - des échanges académiques sont établis et la mobilité des étudiants et professeurs est assurée, des chercheurs ayant des préoccupations communes sont rapprochés. | <ul style="list-style-type: none"> - nombre de domaines de coopération identifiés et nombre d'accords de coopération signés, - résultats de recherche. - nombre de partenaires et de domaines de coopération identifiés, - nombre d'accords de coopération signés ou de jumelages - nombre d'équipes de recherche associées constituées et résultats de recherche - nombre de programmes de recherche encadrés et résultats de recherche, - nombre de domaines de coopération identifiés et nombre d'accords de coopération signés, | <ul style="list-style-type: none"> - Action 1: identifier les axes prioritaires de recherche. - Action 2 : recenser les activités de recherche et les potentialités en termes de chercheurs, - Action 3 : suite aux actions de promotion et de sensibilisation, établir des accords de coopération entre les structures d'origine des maliens expatriés et les structures d'enseignement supérieur du Mali. | <p style="text-align: center;">PM</p> <p style="text-align: center;">PM</p> <p style="text-align: center;">CE</p> | <p style="text-align: center;">PM</p> <p style="text-align: center;">PM</p> <p style="text-align: center;">PM</p> | <p style="text-align: center;">PM</p> <p style="text-align: center;">PM</p> <p style="text-align: center;">PM</p> |

| | | | | | |
|--|-------------------------------------|--|----------------------------|----------------------|---------------------------------|
| | - résultats de recherche. | | | | |
| | | | | | |
| Total objectif spécifique 2 : | | | | 0 | 0 |
| <p>Les dépenses relatives à cet objectif sont comprises dans l'objectif n°1. En effet, les activités décrites ont lieu à l'occasion des missions d'experts ou de promotion du Programme.</p> | | | | | |
| <p>Objectif spécifique 3 : Contribuer à l'amélioration de la formation professionnelle initiale et continue des cadres des secteurs Santé, Agriculture et PME-PMI en favorisant les opportunités de coopération entre les institutions d'enseignement supérieur et de formation et les entreprises et en renforçant la recherche de l'adéquation formation/emploi.</p> | | | | | |
| <p>Résultat PNUAD auquel le programme contribue: "a)" Les capacités et les systèmes de gestion des structures nationales sont renforcés pour une meilleure appropriation/mise en œuvre des programmes nationaux "(produit 2.2.1); b) "Les Ministères, les services de l'État, les ONG, sont renforcés pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des P/P de développement" résultat 2.1.1</p> | | | | | |
| <p>Référence: Les données relatives à la gestion et/ou à la qualité des services et prestations offerts indiquent une faiblesse au niveau de la formation initiale et des compétences de nombre d'agent des secteurs santé, agriculture et PME/PMI. Ce même constat est fait au niveau des prestations et services offerts.</p> | | | | | |
| <p>Cible 3 : les capacités des bénéficiaires relevant des services de santé, d'agriculture et des PME/PMI sont renforcées pour leur permettre d'être aptes à devenir acteurs Stratégiques du développement durable.</p> | | | | | |
| | | | | | |
| PRODUITS ATTENDUS | INDICATEURS DE PERFORMANCE | ACTIVITES PROGRAMMEES | Sources Financement | BUDGET EN CFA | BUDGET USD (1\$=400FCFA) |
| 3.1 Réalisation d'une étude globale et précise des besoins de formations des nouvelles entités bénéficiaires. | - existence d'une étude des besoins | - Action 1 : identifier, en relation avec le FAFPA et l'ANPE et les points focaux, les organisations, entités et services intéressés à s'associer | PM | PM | PM |
| Résultat attendu des activités : | | | | | |

| | | | | | |
|---|---|---|--|---|---|
| | | au Programme ; | | | |
| <p>Une étude globale des besoins de formations des nouvelles entités bénéficiaires est disponible.</p> <p>Les besoins spécifiques en formation et renforcement des capacités sont identifiés et des programmes adaptés se sont conçus pour les secteurs publics (santé, agriculture) et privés: PME/PMI</p> <p>3.2 Des missions d'appui aux secteurs Santé, Agriculture et PMI/PME sont réalisées.</p> <p>Résultat attendu des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des actions de promotion et de sensibilisation sont engagées auprès de secteurs publics et privés et la promotion du programme est réalisée. - les capacités sont renforcées et au moins 94 missions sont réalisées. | <ul style="list-style-type: none"> - existence de programme de formations spécifiques au secteur privé - un plan annuel de recrutement est préparé et exécuté ; - Un reportage sur les résultats est produit trimestriellement ; - Résultats des travaux des experts TOKTEN sont disponibles, suivis et évalués - Par les bénéficiaires, - des rapports d'évaluation des missions sont produites par les entités bénéficiaires. | <p>- Action 2 : Recruter un consultant pour identifier leurs besoins et établir une liste de besoins et d'interventions ainsi que les termes de références des missions ;</p> <p>- Action 1 : travailler en synergie avec l'ANPE, le FAFPA et l'APEJ dans les domaines de la formation professionnelle continue, du perfectionnement et reconversion ;</p> <p>- Action 2 : travailler en synergie avec MIDA-MALI à la formulation de curricula de formation spécifique aux besoins des migrants de retour et aux formations qui en découlent, mises en place dans le cadre du CIGEM ;</p> <p>- Action 3 : sélectionner et recruter les experts ;</p> <p>- Action 4 : organiser les missions des experts en rapport avec les TDRs ;</p> | <p>CE</p> <p>PM</p> <p>PM</p> <p>PM</p> <p>CE</p> | <p>6 000 000</p> <p>PM</p> <p>PM</p> <p>PM</p> <p>87 400 000</p> | <p>15 000</p> <p>PM</p> <p>PM</p> <p>PM</p> <p>218 500</p> |
| Total objectif spécifique 3 : | | | | 93 400 000 | 233 500 |

| PRODUITS ATTENDUS | INDICATEURS DE PERFORMANCE | ACTIVITES PROGRAMMEES | Sources Financement | BUDGET EN CFA | BUDGET USD (1\$=400FCFA) |
|--|---|--|--------------------------------|---|---|
| Gestion et coordination du programme Résultat attendu des activités : La gestion et la coordination du programme sont opérationnelles pour conduire l'ensemble des activités Mise en place du Bureau de Coordination : | l'équipe dispose de capacités avérées pour conduire un programme en renforcement des capacités. | - Action : Recruter le personnel d'appui (1 Coordinateur, 1 Assistant, 2 Chauffeurs 1 Responsable de Volet « Education »,et 1 Respon. de Volet. « Santé-Agriculture.PME/PMI » 1 chauffeur 5 points focaux | PNUD CE CE CE | 88 200 000 48 000 000 3 600 000 24 000 000 | 220 500 120 000 9 000 60 000 |
| Total Personnel | | | | 163 800 000 | 409 500 |
| Fonctionnement/Equipement | | | | | |
| - Transport des dons | | - Action : Assurer l'acheminement des dons reçus dans le cadre du Programme | CE | PM | PM |
| - Frais de fonctionnement | Les acquisitions sont effectuées selon les normes avec le meilleur rapport qualité -prix. Les véhicules et le matériel | - Action 1 : Budgétiser frais de fonctionnement de la coordination (fourniture, consom, bureautique) - Action 2 : Entretien des véhicules et le matériel; acquérir le carburant et assurer les véhicules: | PNUD CE | 12 000 000 12 000 000 | 30 000 30 000 |

| | | | | | |
|---|---|---|-------------|-------------------|----------------|
| | sont bien | | PNUD | 12 000 000 | 30 000 |
| | | | CE | 8 000 000 | 20 000 |
| | | | | | |
| | entretenus. | matériel bureautique;carburant, assurances etc, | | | |
| - Bureautique | qualité -prix. Les véhicules et le matériel sont bien entretenus. | - Action 3 : Inventaire des biens amortis ou à rétrocéder et plan d'équipements bureautiques nouveau programme (ordinateurs, vidéo,projecteur etc) | CE | 10 280 000 | 25 700 |
| - Véhicules | | - Action 3 : Faire l'acquisition de deux (2) véhicules et faire valider | CE | 30 880 000 | 77 200 |
| Evaluation du Programme | | - Action : Evaluer le programme à mi-parcours et en fin de programme. | CE | 10 000 000 | 25 000 |
| Total Gestion et Fonctionnement du programme | | | | 95160 000 | 237 900 |

| PRODUITS ATTENDUS | INDICATEURS DE PERFORMANCE | ACTIVITES PROGRAMMEES | Sources Financement | BUDGET EN CFA | BUDGET USD (1\$=400FCFA) |
|--|-----------------------------------|------------------------------|----------------------------|----------------------|-------------------------------------|
| Total récapitulatif Objectif spécifique 1 | | | | 191 676 800 | 479 192 |
| Total récapitulatif Objectif spécifique 2 | | | | 0 | 0 |
| Total récapitulatif Objectif spécifique 3 | | | | 93 400 000 | 233 500 |
| Total Gestion et Fonctionnement du programme | | | | 258 960 000 | 647 400 |
| TOTAL ACTIVITES | | | | | |
| Services bancaires | | | CE | 290 000 | 725 |
| Coût d'appui administratif (GMS) | | | CE | 27 893 200 | 69 733 |
| DIVERS | | | PNUD | 7 800 000 | 19 500 |
| TOTAL GENERAL | | | | | |
| Contribution du GVT à travers le Budget Spécial d'Investissement (BSI) | | | | 225 000 000 | 562 500 |
| TOTAL BUDGET TOKTEN | | | | | |
| TOTAL CONTRIBUTIONS | | | | 805 020 000 | 2 012 550 |

N.B: Les estimations des coûts d'experts ont été faites sur la base d'une moyenne de 1 500 000 FCFA soit environ 3 750 USD

Les coûts moyens d'un expert expatrié varient suivant les saisons (haute ou basse), en considérant les perdiems journaliers à 20.000 FCFA et prenant en compte les heures supplémentaires au taux horaire de 2.250 FCFA, une mission TOKTEN coûte environ :

EUROPE: Pour une mission de 2 à 3 semaines 1.000.000 FCFA à 1.450.000 FCFA soit environ 2 500 à 3625 USD

AMERIQUE: Pour une mission de 2 à 3 semaines 1.400.000 FCFA à 2.000.000 FCFA soit environ 3 500 à 5 000 USD

AFRIQUE: Pour une mission de 2 à 3 semaines 500.000 FCFA à 800.000 FCFA soit environ 1 250 à 2 000 USD

Le programme est exécuté selon la modalité de l'exécution nationale avec le Ministère des Maliens de l'Extérieure et de l'Intégration Africaine(MMEIA) comme agence d'exécution. Le MMEIA désignera un Responsable de programme (faisant office de Point Focal) qui sera l'interface entre le programme, ses partenaires et le Ministère.

La mise en œuvre du Programme TOKTEN s'inscrit, d'une part, dans le cadre global de la gestion des divers efforts et initiatives du Gouvernement malien pour une gestion optimale et efficiente des migrations, et d'autre part dans celui des modalités administratives et financières nationales du MMEIA. De façon plus spécifique, le TOKTEN contribuera à la réalisation des activités et à l'atteinte des objectifs du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) dont il recevra une partie importante de son financement.

Conformément aux dispositions techniques et administratives d'exécution du CIGEM, Les actions du TOKTEN élargi s'inscrivent dans l'objectif spécifique du Service3 : " appuis opérationnels", en charge de la valorisation du capital humain, financier et technique de la diaspora.

L'Accord de partenariat, en annexe 7, faisant partie intégrante du présent document, est le cadre de référence de collaboration des deux Projets CIGEM et TOKTEN. Il détermine et précise leurs rôles et attributions dans la mise en œuvre globale du CIGEM.

Le Bureau de Coordination du Programme TOKTEN assure la gestion globale du programme et la coordination de la mise en œuvre technique en étroite collaboration avec le CIGEM et notamment avec le service 3 " Appuis Opérationnels" en charge de la valorisation du capital humain, financier et technique de la Diaspora.

Modalités de pilotage et de gestion:

8.1. Le Responsable du programme au sein du MMEIA :

Le responsable de programme contribue à la gestion du programme sur une base quotidienne au nom du MMEIA. Sa responsabilité principale est d'assurer l'engagement, l'appui et l'accompagnement constant du Gouvernement aux activités du programme. Il participe à la planification des activités du programme et à la gestion des questions administratives impliquant le département du MMEIA. Il a aussi en charge la mobilisation de toutes compétences internes au département en vue de la réussite du programme. Il veille à la synergie entre le CIGEM et le TOKTEN. Enfin, il participera également au plaidoyer et à la mobilisation des ressources en faveur du programme.

8.2. Le PNUD

Dans le cadre de l'accord de participation aux coûts de tierce personne entre la Délégation de la Commission Européenne, le SCAC et le PNUD, une contribution de financement ne sera versée à ce dernier qui gèrera le programme selon ses propres procédures.

Le Programme sera géré selon les principes et modalités de la gestion axée sur les résultats (GAR). Pour cette gestion, les outils utilisés seront : i) le cadre logique qui définit les objectifs, les résultats attendus et les activités à réaliser, ii) le cadre de suivi des résultats, iii) le plan de travail et iv) les rapports d'activités.

8.3. La Délégation de la Commission Européenne

La Délégation de la Commission Européenne au Mali à travers le CIGEM, participera à la préparation du plan de travail annuel et à la préparation du rapport annuel d'exécution du programme et sera membre du Comité de Gestion. Elle contribuera au plaidoyer en faveur du programme et à la mise en réseaux avec différentes institutions et partenaires dans ses pays membres.

8.4 Le SCAC de France

Le SCAC de France participera également à la préparation du plan de travail annuel et à la préparation du rapport annuel d'exécution du programme et sera membre du Comité de Gestion. Le SCAC veillera aussi à la synergie des actions et des résultats entre le programme et le Co développement.

8.5 Le Bureau de Coordination

Le Programme TOKTEN est géré par un Bureau de Coordination. Ce bureau comporte une équipe composée comme suit :

1. Un Coordinateur,
2. Un Responsable de Volet "Education": " *Enseignement Supérieur, Formation Technique et Professionnelle*"
3. Un Responsable de Volet Secteurs "Santé, Agriculture et PME/PMI";
4. Un Assistant Administratif et Financier (administratif comptable et financier);
5. Trois chauffeurs
6. Une secrétaire (contrepartie malienne),
7. Un factotum (contrepartie malienne),
8. Un Service de ménage pour les résidences des experts expatriés (contrepartie malienne)
9. Un Service de gardiennage (contrepartie malienne).

Le bureau de Coordination est chargé de l'exécution des décisions du Comité de Gestion, de la gestion globale des activités du programme, de la mise en œuvre technique, du recensement des besoins de formation et de recherche, l'identification des besoins en expertise qualifiée, la préparation des termes de références des missions en relation avec les entités demandeuses, l'organisation pratique des missions d'experts sur le terrain.

Le Bureau de Coordination du Programme TOKTEN établira chaque trimestre un rapport technique et financier sur l'état d'exécution des activités mettant l'accent sur les résultats obtenus, sur le niveau d'avancement du programme au regard des indicateurs de contrôle retenus par le Comité de Gestion. Ces rapports trimestriels seront consolidés à travers un rapport annuel technique et financier soumis à l'approbation du Comité de Gestion.

Le coordinateur est recruté selon les règles et procédures du PNUD. Il veille à la bonne exécution des activités du Programme. Il est chargé plus particulièrement de maintenir les liens fonctionnels entre les organes du dispositif, mettre à jour les plans annuels de travail et établir les plans de travail des divers acteurs, et s'assurer de la bonne marche sur le terrain des

activités programmées et de leur exécution conformément aux objectifs définis, aux résultats attendus et aux budgets correspondants. Le coordinateur est cosignataire des comptes du Programme TOKTEN. Il est assisté, d'un Responsable de Volet "Education" et d'un Responsable de Volet "Santé, Agriculture et PME/PMI" et d'un Assistant Administratif et Financier, tous recrutés par le PNUD.

Il y a une impérieuse nécessité de recruter cet Assistant administratif et financier propre au TOKTEN (Cf. Description et TDRs du Poste).

En effet, la spécificité du TOKTEN réside dans la flexibilité de son mode de fonctionnement. Les experts nationaux expatriés viennent pour des séjours de courte durée (2 à 4 semaines maximum). Dès leur arrivée le logement doit leur être servi ainsi que la moitié de leurs perdiems; l'autre moitié et les heures supplémentaires sont aussitôt payées, quelques heures avant le départ et après le dépôt du rapport de mission. Toutes les formalités pour le voyage (réservation d'avion, accueil et assistance à l'aéroport, accompagnement) de même que la logistique doivent être fournies suivant un planning rigoureux, surtout lorsque plusieurs experts sont reçus en même temps et l'intendance doit suivre pour un bon déroulement des missions.

Par ailleurs, le TOKTEN bénéficie de plusieurs sources financement en diverses devises, (dollars US Euros) et en Franc CFA. Le programme fait l'objet d'un reportage unique au plan de l'exécution technique et financière. A côté, divers reportages sont demandés par certains partenaires selon les exigences de leurs propres procédures. Enfin, cet Assistant Administratif et Financier contribuera à renforcer les capacités de la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur et de la DAF du MMEIA.

8.6 Gestion technique

A partir du cadre logique et du cadre de suivi des activités du programme, un plan de travail intégré de toutes les activités de mise en œuvre est élaboré en début de chaque année. Il permet de maintenir la cohérence des actions et de faire ressortir des plans de travail annuels et trimestriels pour toutes les composantes et volets du Programme et pour tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre.

Un rapport technique et financier est préparé chaque année par le Coordinateur et présenté aux partenaires techniques et financiers sur l'état d'exécution des activités du programme avec un accent sur les résultats obtenus grâce à la contribution de chacun des partenaires, les explications des écarts entre ce qui est prévu et ce qui est réalisé, les difficultés rencontrées ainsi que les actions envisagées pour les résoudre.

8.7 Gestion financière

Un compte sera spécialement ouvert dans les livres d'une banque de la place au nom du Programme TOKTEN. Les fonds destinés au Programme seront transférés dans ce compte. Le Coordinateur du Programme et un Agent Comptable public (le Directeur Administratif et Financier du MMEIA) seront les cosignataires de ce compte. Une troisième signature sera requise et utilisée en cas d'absence ou d'empêchement de l'un des signataires ci-dessus.

Un manuel des règles et procédures pourra être élaboré et adapté aux spécificités du programme TOKTEN

8.9 Les Points Focaux

En vue d'une meilleure implication des nouvelles structures bénéficiaires du TOKTEN, des protocoles d'accords devront être signés avec les ministères des secteurs ciblés, pour la mise en œuvre des différentes composantes du programme. Ainsi, des Points Focaux relevant de Ministères ou de services parties prenantes au programme seront désignés : au niveau de l'Université, de la Santé, de l'Agriculture et de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) pour les secteurs PME-PMI et des frais de fonctionnement pourraient leur être alloués sur le budget du TOKTEN. Ces Points Focaux seront les interfaces entre leurs départements respectifs et la Coordination du TOKTEN.

Dans le souci d'une meilleure coordination et d'efficacité, le CIGEM et le TOKTEN utiliseront les mêmes Points Focaux au niveau de l'Éducation, de la Santé, de l'Agriculture et de l'ANPE pour les PME/PMI. Le choix de ces Points Focaux et l'élaboration de leurs cahiers de charges feront l'objet de concertation entre les responsables des deux projets CIGEM et TOKTEN.

8.10 Le Comité de Gestion

Un comité interministériel de Gestion (comprenant les ministères en charge des différents secteurs identifiés) sera mis en place. Le Comité de Gestion sera l'instance de décision du Programme TOKTEN, chargé du contrôle et de l'orientation des activités de celui-ci, de la sélection de l'expertise expatriée malienne proposée aux différentes missions, de l'examen des termes de références de ces missions, de l'attribution et de la détermination de leur durée, ainsi que de l'examen des rapports relatifs au Programme. Le Comité interministériel de Gestion, assurera la sélection :

- des entités bénéficiaires sur la base des requêtes présentées par celles-ci,
- des consultants répondant aux exigences de ces requêtes.

Les membres du Comité de Gestion seront désignés par Décision du Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine.

Le Comité de Gestion du TOKTEN est composé comme suit :

Président: le Représentant Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine

Vice - Président : le Recteur de l'Université de Bamako

Membres:

- le Délégué Général des Maliens de l'Extérieur ou son représentant ;
 1. le Directeur National de l'Enseignement Supérieur ou son représentant ;
 2. le Directeur Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique ou son représentant ;
 3. le Recteur de l'Université de Bamako ou son représentant ;
 4. le Représentant de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) ou son représentant
 5. le Directeur National de la Coopération Internationale ou son représentant ;
 6. le Directeur National de la Planification du Développement ou son représentant ;
 7. le Directeur de la CPS du Ministère de la Santé ;

8. le Directeur Général de l'Institut National de Recherche en Santé Publique ou son représentant;
9. le Directeur Général de l'Institut d'Economie Rurale ou son représentant;
10. le Directeur Général de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ou son représentant
11. le Directeur de la formation technique et professionnelle ou son représentant;
12. le Directeur de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) ou son représentant
13. le Directeur du CIGEM ou son représentant ;
14. le Représentant de la Commission Européenne ;
15. le Représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
16. le Représentant du SCAC de France ;
17. les Doyens des Facultés, Directeurs Généraux des Grandes Ecoles et Instituts ou leurs représentants ;

8.11 Fonctionnement du Comité de Gestion

Le Comité de Gestion du Programme TOKTEN se réunit une fois tous les quatre mois en session ordinaire ou sur convocation expresse de son Président, chaque fois que de besoin.

Les sessions du Comité de Gestion font l'objet d'une convocation qui doit parvenir à tous les membres trois (3) jours, avant la date de la réunion. La convocation indique les points inscrits à l'ordre du jour et les documents y afférents doivent être joints.

Les sessions du Comité de Gestion sont convoquées et présidées par le Représentant du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine. En cas d'empêchement de celui-ci, la présidence est assurée par le Recteur de l'Université.

Le Bureau de Coordination du Programme assure le secrétariat du Comité de Gestion. Il dresse un compte-rendu de la réunion précédente qui est approuvé par la prochaine session du Comité.

La structure de direction du programme proposée ci-dessus est décrite en annexe 6.

Partie IX. CADRE DE SUIVI/EVALUATION

Le programme fera l'objet d'un bilan annuel. Les résultats seront présentés et diffusés. L'évaluation à mi-parcours se fera au cours de la 2ème année d'exécution et devra situer les progrès réalisés. Elle aura pour objectif d'apprécier le degré d'atteinte des objectifs par rapport aux prévisions et recommandera, au besoin, des mesures correctives prises. Au cours de la dernière année du programme, une évaluation finale sera effectuée dans le but d'apprécier les résultats atteints. Ces résultats seront transmis à tous les partenaires financiers (PNUD, DCE, SCAC de France et autres).

Les audits spéciaux ou programmés se feront conformément aux procédures en matière de gestion des programmes. En attendant la création de la Cour des Comptes, la section des comptes de la Cour suprême, pourra entreprendre les audits programmés.

Dans le cadre de la simplification et l'harmonisation des procédures de l'Aide Publique au Développement (APD), le programme utilisera un système de reportage unique (technique et financier) à l'intention du Gouvernement et de ses partenaires financiers.

Le bilan du TOKTEN sera soumis au Comité de Pilotage du CIGEM, à l'occasion de ses réunions périodiques.

MATRICE DE SUIVI EVALUATION RELATIVE AUX RESULTATS DU PROGRAMME²

| | | |
|---|---|--|
| Cible 1: Les capacités d'encadrement des structures d'enseignement supérieur et de formation professionnelles sont renforcées. | | |
| Résultat d'activité 1.1 (ATLAS Activity ID) | <ul style="list-style-type: none"> - Un plan annuel de recrutement des experts incluant la liste des domaines d'intervention est validée. - Des missions d'enseignement et de recherche pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et des institutions de formations techniques et professionnelles sont réalisées. | <p>Date de début : Juin/juillet 2008 Date de fin : Décembre 2010</p> |
| Objectif | <i>Renforcer les capacités d'encadrement des structures d'enseignement supérieur et de formations techniques et professionnelles pour qu'elles répondent aux normes académiques africaines et internationales.</i> | |
| Description | <p>Action 1: identifier les besoins des structures d'enseignement supérieur et des institutions de formations techniques et professionnelles, définir les termes de références des missions ;</p> <p>Action 2: établir un plan de recrutement ;</p> <p>Action 3: organisation de réunions périodiques du Comité de Gestion ;</p> <p>Action 4: réunir le Comité de Gestion pour valider le plan de travail et organiser les missions ;</p> <p>Action 5: poursuivre l'exécution des activités en cours ;</p> <p>Action 6 : élaborer et signer l'acte règlementaire créant le Comité de Gestion ;</p> <p>Action 7 : suivre la désignation des points focaux au Programme dans les Ministères de Tutelle des entités bénéficiaires ;</p> <p>Action 8 : Élaborer et mettre en place des <i>conventions cadres avec les nouveaux acteurs du TOKTEN.</i></p> | |
| Indicateurs de réalisation | Méthodes de collecte | Date de vérification |

Cette matrice de suivi évaluation devra être complétée après la validation des activités par le Comité de Gestion.

| | | |
|---|--|---|
| <p>Rapports de missions d'experts; degré de satisfaction des bénéficiaires à travers Leurs apports d'évaluation des missions.</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre et diversité des experts identifiés et recrutés, - nombre de consultants identifiés nombre de missions réalisées, - nombre de missions réalisées par an et taux d'exécution des missions d'enseignement par rapport aux besoins exprimés, - reportages trimestriels basés sur les activités. | <p><i>(Moyens de vérification – Méthode utilisée pour déterminer que le critère est atteint): disponibilité de plan de recrutement. Base de données regroupant offre et demande.</i></p> | <p>A quelle date ? <i>Fin de trimestre</i></p> |
| <p>Résultat d'activité 1.2</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Le répertoire des ressources humaines expatriées disposant de compétences et d'expertises dans les domaines clés de développement est créé, - La base de données des entités bénéficiaires est créée. | <p>Date de début: Juin/juillet2008 Date de fin : Juin/juillet2011</p> |
| <p>Objectif</p> | <p>la promotion du programme est réalisée au Mali et à l'étranger; la base de données existante des candidats au programme TOKTEN est élargie et répond aux besoins des nouvelles entités bénéficiaires.</p> | |
| <p>Description</p> | <p>Action 1: Entreprendre des missions de promotion du nouveau programme auprès des diasporas maliennes d'Europe et de la CEDEAO ; actualiser la base de données des experts TOKTEN ;</p> <p>Action 2: Le TOKTEN devient un acteur opérationnel et efficace au sein du CIGEM en mettant en œuvre une campagne d'information sur l'élargissement des axes d'activités du TOKTEN auprès de la Diaspora en Europe et au Mali sur les immenses opportunités qu'offre la diaspora "intellectuelle";</p> <p>Action 3: Renforcer la connexion Internet du TOKTEN et faire un lien avec le site Web du CIGEM.</p> | |

| | | |
|--|--|--|
| | Action 4: actualiser la base de données des experts TOKTEN et créer celle des bénéficiaires: créer une véritable base de données regroupant l'offre et la demande. | |
| Indicateurs de réalisation - de nouvelles adhésions au programme sont enregistrées, suite aux actions de promotion. - la base de données des entités bénéficiaires est créée - le site Web du programme est actualisé. | Méthodes de collecte (Moyens de vérification – Méthode utilisée pour déterminer que le critère est atteint) - <i>Rapports de missions de promotion</i> - <i>Résultats d'enquêtes</i> | Date de vérification A quelle date ? Fin de trimestre |
| Cible 2 : Les capacités de recherche des structures universitaires sont renforcées à travers les experts nationaux expatriés. | | |
| Résultat d'activité 2 (ATLAS Activity ID) Les axes prioritaires de recherche sont identifiés. Les activités de recherche ainsi que les potentialités en chercheurs sont recensées, des équipes de recherche associées sont constituées et des programmes conjoints de recherche sont élaborés des échanges académiques sont établis et la mobilité des étudiants et professeurs est assurée. | Méthodes de collecte Moyens de vérification : - recensement des domaines de coopération et des résultats - analyse qualitative des résultats | Date de début: Juin/juillet2008 Date de fin : Juin/juillet2011 |
| Objectif | Renforcer les liens existants entre les structures d'enseignement supérieur maliennes et des universités étrangères notamment des pays de la Commission Européenne à travers des missions d'expertise en matière de recherche et d'élaboration de programmes d'établissement | |
| Description | Action 1: identifier les axes prioritaires de recherche Action 2 : recenser les activités de recherche et les potentialités en termes de chercheurs, Action 3 : établir des accords de coopération entre les structures d'origine des maliens expatriés et les structures d'enseignement supérieur du Mali, suite aux actions de promotion et de sensibilisation. | |

| | | |
|--|---|---|
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de domaines de coopération identifiés et nombre d'accords de coopération signés, - nombre de résultats de recherche, - nombre d'équipes de recherche constitués, - nombre d'échanges académiques assurés, - nombre de professeurs et d'étudiants ayant bénéficié de la mobilité. | <p>Méthodes de collecte</p> <p>Moyens de vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - système de reportage des équipes de recherche - consultation du répertoire des ressources humaines expatriées disposant de compétences et d'expertises dans les domaines clés de développement. - analyse de la base de données des entités bénéficiaires. | <p>Date de vérification</p> <p>A quelle date ?</p> <p>Fin de chaque année</p> <p>Date de début: Juin/juillet 2008</p> <p>Date de fin : Juin/juillet 2011</p> |
|--|---|---|

| | | |
|--|---|---|
| <p>Cible 3 : les capacités des bénéficiaires relevant des services de santé, d'agriculture et des PME/PMI sont renforcées pour leur permettre d'être aptes à devenir acteurs stratégiques du développement durable.</p> | | |
| <p>Résultat d'activité 3 (ATLAS Activity ID)</p> <p>Des actions de promotion et de sensibilisation sont engagées auprès de secteurs Santé, Agriculture et PME/PMI et la promotion du programme est réalisée; les besoins en renforcement des capacités sont identifiés et satisfaits.</p> | <p>Méthodes de collecte (moyens de vérification) :</p> <ul style="list-style-type: none"> 18. analyse des rapports de missions, 19. revue des besoins de renforcement des capacités. | <p>Fin de chaque année</p> <p>Date de début: Juin/juillet2008</p> <p>Date de fin : Juin/juillet2011</p> |
| <p>Objectif</p> | <p>Renforcer les capacités des bénéficiaires relevant des services de santé, d'agriculture et des PME/PMI pour leur permettre d'être plus aptes à devenir acteurs stratégiques du développement durable.</p> | |
| <p>Description</p> | <p>Action 1 : procéder à une étude globale des besoins de formations des nouvelles entités bénéficiaires pour mieux identifier leurs besoins spécifiques en renforcement des capacités.</p> <p>Action 2 : travailler en synergie avec l'ANPE, le FAFPA et l'APEJ dans les domaines de la formation professionnelle continue, du perfectionnement et reconversion</p> <p>Action 3 : travailler en synergie avec MIDA-MALI à la formulation de curricula de formation spécifique aux</p> | |

| | | |
|--|---|---|
| | besoins des migrants de retour et aux formations qui en découlent, mises en place dans le cadre du CIGEM Action 4 : sélectionner et recruter les experts TOKTEN pour les missions. | |
| Indicateurs de réalisation - rapports de missions d'experts; - degré de satisfaction des bénéficiaires à travers leurs rapports d'évaluation des missions ; - nombre de missions réalisées ; - reportages trimestriels basés sur les activités. | Méthodes de collecte (Moyens de vérification – Méthode utilisée pour déterminer que le critère est atteint): 20. disponibilité de plan de recrutement. 21. existence d'une base de données regroupant offre et demande. 22. Mécanisme d'appréciation des missions par les bénéficiaires. | Date de vérification A quelle date ? Fin de chaque mission, Fin de trimestre, Fin de chaque année. |

Partie X. CONTEXTE LEGAL

Ancrage institutionnel et administration du Programme:

L'Ancrage institutionnel du Programme est le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine qui en est l'agent d'exécution.

Pour sa gestion administrative quotidienne, le Programme est rattaché à la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur. La Direction Administrative et Financière du MMEIA est le poste comptable public pour la cosignature des documents comptables du Programme TOKTEN.

Le Bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est désigné au nom des PTF pour appuyer l'exécution de ce programme en tant qu'agence de coopération. Le Programme est administré par un accord de partenariat entre le PNUD et la Commission Européenne. Cette administration globale sera régie par les procédures et réglementations du PNUD.

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au présent descriptif de programme que si elles sont revêtues de la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document de programme n'ont pas d'objections eu égard aux changements proposés :

Les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif de programme ;

Les révisions n'ayant pas pour effet d'apporter des modifications majeures aux objectifs immédiats, aux résultats et aux activités du programme, mais qui sont dues à un réaménagement des apports déjà convenus ou à des hausses de coûts entraînées par l'inflation ;

les révisions annuelles obligatoires ayant pour objet de réaménager la fourniture d'apports déjà prévus, de refléter une hausse de coûts des services d'experts ou d'autres coûts suite à l'inflation ou de tenir compte du traitement préférentiel accordé pour le remboursement des dépenses des Agences de coopération.

Modalités de coordination :

Le PNUD sera en contact direct et permanent avec la délégation de la Commission Européenne, la Coopération Française, et l'OIM. Le PNUD coordonnera la contribution de ces trois (3) institutions au Programme. Il contribuera au côté du Gouvernement à la coordination en matière de mobilisation de ressources. Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine coordonnera les relations et la collaboration entre le Programme et différents ministères tels que les Ministères de la Santé de l'Agriculture de l'Economie du Commerce et de l'Industrie ; des Finances ; le Ministère des Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique ; Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ; les institutions de recherche, au besoin, avec toutes autres structures gouvernementales ou non gouvernementales.

Les réunions du Comité de Gestion du Programme constitueront un mécanisme de coordination élargi à toutes les parties prenantes du programme. La revue à mi-parcours et l'évaluation finale seront conçues et réalisées de façon concertée avec toutes les parties.

Exonération des droits et taxes :

Le Gouvernement s'engage à exonérer des droits de douanes et de toutes autres taxes, le matériel, fournitures et équipement achetés au titre du présent programme.

Obligations préliminaires :

Le Gouvernement veillera avant le démarrage du Programme TOKTEN à :

23. l'affectation d'un bureau fonctionnel (mobilier, téléphone...) à la Coordination,
24. la disponibilité de logement pour les consultants,
25. la signature de la décision portant nomination des membres du Comité de Gestion,
26. la désignation effective des points focaux au niveau de chaque département bénéficiaire.

1. Plan de travail (AWP) 2008
2. Matrice des risques potentiels
3. Budget détaillé du Programme
4. Répartition du budget par source de financement
5. Termes de référence Expertise et personnel d'appui
6. Organigramme du Programme TOKTEN
7. Accord de Collaboration entre le CIGEM et le TOKTEN

Annexe 1

PLAN DE TRAVAIL 2008

| PRODUITS ATTENDUS | ACTIVITES PROGRAMMEES | CHRONOGR. | | | | RESP. | BUDGET | | | |
|---|---|-----------|----|----|----|----------------|-------------------|--------------------|-------------|-------------|
| | | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | | Source de financ. | Budget Description | Montant CFA | Montant USD |
| Produit 1: 1.1. : Un plan annuel de recrutement des experts incluant la liste des domaines d'intervention est validée. Des missions d'enseignement et de recherche pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et des institutions de formations techniques et professionnelles sont réalisées <i>Un accroissement du pourcentage de femmes expertes est enregistré dans le programme TOKTEN.</i> | 1. Résultat attendu des activités : - Un plan de recrutement d'experts expatriés est élaboré ; les experts sont identifiés et recrutés : Les capacités d'encadrement des structures d'enseignement supérieur et de formation professionnelles sont renforcées. - au moins 21 missions sont réalisées. - des programmes de formation professionnelle continue sont élaborés à l'intention des enseignants formateurs locaux ; les capacités d'encadrement de programmes de filières courtes sont renforcées. | | | X | X | Coordi | | PM | PM | PM |
| | | | | X | X | | CE | | 32 000 000 | 80 000 |
| | | | | X | X | Univer sité | | PM | PM | PM |

| | | | | | | | | | | |
|--|---|--|---|---|-----------------------------|-------|----|------------|--------|----|
| <p><u>Niveau de référence:</u> Les structures d'enseignement supérieur et de formations techniques et professionnelles manquent cruellement d'enseignants qualifiés tant pour les cours magistraux que pour l'encadrement des programmes de 3^{ème} cycle: les capacités d'encadrement des structures universitaires sont renforcées.</p> <p><u>Indicateurs :</u> rapports de missions d'experts; degré de satisfaction des bénéficiaires à travers les rapports d'évaluation des missions.</p> <p><u>Cible fixée:</u> Les capacités d'encadrement structures d'enseignement supérieur et de formations techniques et professionnelles sont renforcées et elles répondent aux normes académiques africaines et internationales.</p> <p><u>Effet CPAP associé:</u> "Les capacités et les systèmes de gestion des structures nationales sont renforcés pour une meilleure appropriation/mise en œuvre des programmes nationaux "(produit</p> | <p>- Un Comité de Gestion du TOKTEN est créé et mis en place et des Points focaux sont désignés dans les Ministères de Tutelle des entités <u>bénéficiaires</u>.</p> <p>- des conventions cadres avec les partenaires techniques et financiers et les nouveaux acteurs du TOKTEN élargi sont élaborées et mises en place</p> <p>Action 1: identifier les besoins des structures - d'enseignement supérieur et des institutions de formations techniques et professionnelles, définir les termes de références des missions ;</p> <p>Action 2: établir un plan de recrutement;</p> <p>Action 3: réunir le Comité de Gestion pour valider le plan de travail et organiser les missions.</p> <p>Action 4 : poursuivre l'exécution des activités en cours (20 missions)</p> | | | X | | MMEIA | PM | PM | PM | PM |
| | | | X | X | Coordi | PM | PM | PM | PM | |
| | | | X | X | Coordi./ Universit é | | | | | |
| | | | X | X | | PM | PM | PM | PM | |
| | | | X | X | Coordi. | | | | | |
| | | | X | X | Coordi. | PM | PM | PM | PM | |
| | | | X | | | PM | PM | PM | PM | |
| | | | X | | Coordi. MMEIA/ Coord. | SCAC | | 33 648 000 | 84 120 | |

| | | | | | | | | | | |
|---|--|--|--|---|---|----------------------|----|--|----|----|
| 2.2.1) | <p>Action 5 : élaborer et signer l'acte réglementaire créant le Comité de Gestion;</p> <p>Action 6 : suivre la désignation des points focaux au Programme dans les Ministères de Tutelle des entités bénéficiaires.</p> <p>Action 7 : Élaborer et mettre en place des <i>conventions cadres avec les nouveaux acteurs du TOKTEN</i></p> | | | X | | MMEIA/ Coord. | PM | | PM | PM |
| 1.1.1 : <i>Le répertoire des ressources humaines expatriées disposant de compétences et d'expertises dans les domaines clés de développement est créé. La base de données des entités bénéficiaires est créée</i> | <p>2. Résultat attendu des activités : la promotion du programme est réalisée au Mali et à l'étranger; la base de données existante des candidats au programme TOKTEN est élargie et répond aux besoins des nouvelles entités bénéficiaires. - la base de données des entités bénéficiaires est créée</p> <p>Action 1: Entreprendre des missions de promotion du</p> | | | X | X | MMEI A/Coo rd/ | PM | | PM | PM |

| | | | | | | | | | |
|---|--|--|---|---|-------------------------|----|--|------------|--------|
| <p>nouveau programme auprès des diasporas maliennes d'Europe et de la CEDEAO. actualiser la base de données des experts TOKTEN ;</p> <p>Action 2: Le TOKTEN devient un acteur opérationnel et efficace au sein du CIGEM en mettant en œuvre une campagne d'information sur l'élargissement des axes d'activités du TOKTEN auprès de la Diaspora en Europe et au Mali sur les immenses opportunités qu'offre la diaspora "intellectuelle";</p> <p>Action 3: Renforcer la connexion Internet du TOKTEN et actualiser le site Web du programme.</p> <p>Action 4: actualiser la base de données des experts TOKTEN et créer celle des bénéficiaires: créer une véritable base de données regroupant l'offre et la demande.</p> | | | X | X | CIGEM/ Coordina t | CE | | 12 000 000 | 30 000 |
| | | | X | | CIGEM/ Coordina t | | | PM | PM |
| | | | X | X | CIGEM | CE | | PM | PM |
| | | | X | X | CIGEM/ Coordi | | | PM | PM |

| | | | | | | | | | | |
|--|---|--|--|---|---|-----------------------------------|----|----|-----------|-------|
| <p>1.1.2 : <i>Création de deux nouvelles Antennes de Relais en Espagne et en Italie et redynamisation des 11 Antennes déjà existantes à travers le monde.</i> le site Web du programme est actualisé.</p> | <p>3. <u>Résultat attendu des activités :</u> - deux nouvelles antennes sont créées en Europe. - la capacité des Antennes de Relais est renforcée. Action 1 : créer deux (2) nouvelles Antennes de Relais TOKTEN en Europe (en Espagne et en Italie) au cours des missions de promotion du Programme. Action 2: redynamiser les 11 Antennes de Relais TOKTEN créées à travers le monde ; Action 3: fournir un budget de fonctionnement à 9 Antennes de Relais dans les pays membres de la C-E.</p> | | | X | X | Coordi./ UE/MM EIA | CE | | PM | PM |
| <p>1.1.3. <i>Edition, diffusion du Bulletin de liaison TOKTEN, et réalisation de reportage photos et de films vidéo.</i></p> | <p>4. <u>Résultat attendu des activités :</u> au moins un bulletin de liaison et un film vidéo sont réalisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> la visibilité du Programme est assurée. | | | X | X | Coordi./ PNUD/U E/MMEI A | CE | PM | PM | PM |
| | | | | X | X | Coord. | | | 3 600 000 | 9 000 |
| | | | | | | Coordi./ | | | | |

| | | | | | | | | | | |
|--|---|--|--|---|---|----------------------------|----|--|--------------------|----------------|
| | Action : organiser des reportages sur le programme ; réaliser et diffuser un film vidéo, éditer et diffuser un bulletin d'information | | | | X | CE/CIG EM | CE | | 2 000 000 | 5 000 |
| 1.1.4 : <i>Un appui spécifique est fourni aux programmes de formations doctorales et de formations des formateurs et de filières courtes.</i> | <p>5. Résultat attendu des activités: Les consultants sont identifiés, sélectionnés et recrutés ; les missions de consultation sont réalisées et le TOKTEN a contribué à la formation dans le cadre du plan de formation des formateurs de l'Université.</p> <p>Action 1 : identifier, sélectionner et recruter les consultants expatriés disposant d'une expertise et d'une expérience requise pour assurer les enseignements en formations de 3^{ème} cycle et de formation des formateurs</p> <p>Action 2 : organiser au moins 16 missions de consultation pour les besoins identifiés au niveau du plan de formation des formateurs de l'Université; fournir l'appui documentaire et pédagogique nécessaires.</p> | | | X | X | Univer sité/Co ordi. | CE | | PM | PM |
| | | | | X | X | Univer sité/Co ordi. | CE | | 24 000 000 | 60 000 |
| | Total Produit 1 | | | | | | | | 107 248 000 | 268 120 |

| PRODUITS ATTENDUS | ACTIVITES PROGRAMMEES | CHRONOGR. | | | | RESP. | BUDGET | | | |
|--|---|-----------|----|----|----|---------------------------|----------------|--------------------|-------------|-------------|
| | | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | | Funding Source | Budget Description | Montant CFA | Montant USD |
| <p>PRODUIT 2</p> <p><i>2.1. la constitution d'équipes de recherche associées dans des domaines pertinents pour le Mali et les pays de la Commission Européenne (secteurs clés du développement) à travers des missions d'expertise en matière de recherche et d'élaboration de programmes d'établissement.</i></p> <p>les accords de coopération déjà existants sont réactivés ou actualisés, de nouveaux accords sont signés.</p> <p><u>Niveau de référence:</u> : La recherche universitaire est à l'état embryonnaire; les données disponibles au niveau national en matière de recherche renseignent sur les insuffisances dues au manque de moyens (équipement en labo. difficultés d'accès aux NTIC...) et dans tous les cas, peu de collaboration avec l'extérieur (équipes de recherche associées) et manque de motivation</p> <p><u>Indicateurs:</u> nombre de domaines de recherche et de coopération identifiés; nombre d'accords de coopération signés;</p> | <p>Résultat attendu des activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les axes prioritaires de recherche sont identifiés. - les activités de recherche et les potentialités en termes de chercheurs sont recensées, - des conférences et rencontres scientifiques sont organisés et réalisées, - des équipes de recherche associées sont constituées et des programmes conjoints de recherche sont élaborés, - des échanges académiques sont établis et la mobilité des étudiants et professeurs est assurée, - des chercheurs ayant des préoccupations communes sont rapprochés. <p>Action 1: identifier les axes prioritaires de recherche.</p> <p>Action 2 : recenser les activités de recherche et les</p> | | | | | | | | | |
| | | | | | X | Univer sité/Co ordi | | | PM | PM |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|--|--|--|---|---------------------------|--|--|----------|----------|
| <p>résultats de recherche. <i>Cible fixée:</i> Les capacités de recherche des structures universitaires sont renforcées à travers les experts nationaux expatriés, les axes prioritaires de recherche sont identifiés. les activités de recherche ainsi que les potentialités en chercheurs sont recensées, des équipes de recherche associées sont constituées et des programmes conjoints de recherche sont élaborés, des échanges académiques sont établis et la mobilité des étudiants et professeurs est assurée <i>Effet CPAP associé:</i> " Les capacités et les systèmes de gestion des structures nationales sont renforcés pour une meilleure appropriation/mise en œuvre des programmes nationaux "(produit 2.2.1)</p> | <p>potentialités en termes de chercheurs, Action 3 : établir des accords de coopération entre les structures d'origine des maliens expatriés et les structures d'enseignement supérieur du Mali. Action 4 : -organiser des conférences et rencontres scientifiques.</p> | | | | X | Univer sité/Co ordi | | | PM | PM |
| | | | | | X | Univer sité /Coord | | | PM | PM |
| | | | | | X | Univer sité/Co ordi | | | PM | PM |
| | Total Produit 2 | | | | | | | | 0 | 0 |

| PRODUITS ATTENDUS | ACTIVITES PROGRAMMEES | CHRONOGR. | | | | RESP. | BUDGET | | | |
|--|--|-----------|----|----|----|--------------|----------------|--------------------|-------------|-------------|
| | | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | | Funding Source | Budget Description | Montant CFA | Montant USD |
| <p>PRODUIT 3</p> <p><i>3.1 Des missions d'appui aux secteurs Santé, Agriculture et PMI/PME sont réalisées.</i></p> <p><u>Niveau de Référence:</u> Les données relatives à la gestion et/ou à la qualité des services et prestations offerts indiquent une faiblesse au niveau de la formation initiale de nombre d'agent des secteurs publics: santé, agriculture et privés: PME/PMI. Ce même constat est fait au niveau des prestations et services offerts.</p> <p><u>Indicateurs:</u> Existence de programme de formations spécifiques au secteur privé; un plan annuel de recrutement est préparé et exécuté ; existence de rapports de mission; degré de satisfaction des bénéficiaires.</p> <p><u>Cible :</u> les capacités des bénéficiaires relevant des services de santé, d'agriculture et des PME/PMI sont renforcées pour leur permettre d'être plus aptes à</p> | <p><u>1. Résultat attendu des activités:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - des actions de promotion et de sensibilisation sont engagées auprès de secteurs publics et privés et la promotion du programme est réalisée. - les besoins sont identifiés et satisfaits, au moins 25 missions sont réalisées. <p>Action 1 : travailler en synergie avec l'ANPE, le FAFPA et l'APEJ dans les domaines de la formation professionnelle continue, du perfectionnement et reconversion</p> <p>Action 2 : travailler en synergie avec MIDA-MALI à la formulation de curricula de formation spécifique aux besoins des migrants de retour et aux formations qui en découlent, mises en place dans le cadre du CIGEM</p> | | | | | | | | | |
| | | | | X | X | Coordi | | | PM | PM |
| | | | | X | X | CIGEM/Coordi | | | PM | PM |

| | | | | | | | | | | |
|--|---|--|--|---|---|--------------------------------|----|----|------------|--------|
| <p>devenir acteurs stratégiques du développement durable.</p> <p><u>Effet CPAP associé "</u> a) Les capacités et les systèmes de gestion des structures nationales sont renforcés pour une meilleure appropriation/mise en œuvre des programmes nationaux "(produit 2.2.1); b) "Les Ministères, les services de l'État, les ONG, sont renforcés pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des P/P de développement" résultat 2.1.1</p> <p><i>3.2 Réalisation d'une étude globale et précise des besoins des nouvelles entités bénéficiaires.</i></p> | <p>Action 3 : sélectionner et recruter les experts TOKTEN au moins 16 missions sont réalisées.</p> <p>2. <u>Résultat attendu des activités:</u> une étude globale des besoins de formations des nouvelles entités bénéficiaires est disponible. Les besoins spécifiques en formation et renforcement des capacités sont identifiés et des programmes adaptés de sont conçus pour les secteurs publics (santé, agriculture) et privés: PME/PMI.</p> <p>Action 1 : identifié, en relation avec le FAFPA, l'ANPE et les points focaux, les organisations, entités et services intéressés à</p> | | | X | X | Comi. Gest./ Coordi. | CE | | 24 000 000 | 60 000 |
| | | | | X | X | Coordi./ Comi. Gest./pt focaux | | PM | PM | PM |

| | | | | | | | | | | |
|--|---|--|--|---|--|--|----|--|-------------------|---------------|
| | s'associer au Programme ; Action 2 : recruter un consultant pour identifier leurs besoins et établir une liste de besoins et d'interventions ainsi que les termes de références des missions ; faire valider par le Comité de Gestion et entreprendre les missions d'experts. | | | X | | | CE | | 6 000 000 | 15 000 |
| | Total Produit 3 | | | | | | | | 30 000 000 | 75 000 |

| PRODUITS ATTENDUS | ACTIVITES PROGRAMMEES | CHRONOGR. | | | | RESP. | Fundin g Source | BUDGET | | |
|--|---|-----------|----|----|----|-------|-----------------|--------------------|-------------------|---------------|
| | | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | | | Budget Description | Montant CFA | Montant USD |
| ○ | | | | | | | | | | |
| ○ Expertise mise en place et acquisitions <i>Indicateurs : l'équipe dispose de capacités avérées en management de programme dans le domaine du renforcement des capacités</i> <i>Cible: les entités bénéficiaires sont renforcées, les activités programmées sont exécutées comme prévues</i> | 1. Mise en place de l'expertise nécessaire Action : Recrutement du personnel d'appui (1 Coordinateur, 2 Resp. de volet, 3 chauffeurs, 1 assistant 5 points focaux | | | X | | | PNUD | | 29 400 000 | 73 500 |
| | | | | | | | CE | | 37 800 000 | 94 500 |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|--|--|---|--|--|-------------|--|-------------------------|------------------|
| Total Expertise | | | | | | | | | 67 200 000 | 168 000 |
| 1.2. Les fournitures et l'équipement sont acquis | 2. Résultat attendu des activités Frais de fonctionnement Action : Budgétiser Frais de fonctionnement (fourniture et consommables, carburant, Entretien véhicules et matériel;assuranes... | | | | | | PNUD C E | | 8 000 000 10 000 000 | 20 000 25 000 |
| | 3. Acquisition Action 1: Inventaire des biens amortis ou à rétrocéder et Plan d'Équipements bureautiques nouveau Programme (ordinateurs, vidéo projecteur, photocopieur...) | | | X | | | CE | | 10 280 000 | 25 700 |
| | Action 2: acquisition de 2 véhicules | | | X | | | CE | | 30 880 000 | 77 200 |
| | S/Total Fourni.EQUIP. | | | | | | | | 59 160 000 | 147 900 |
| | Services bancaires | | | | | | CE | | 140 000 | 350 |
| | Coût d'appui adm (GMS) | | | | | | CE | | 13 488 800 | 33 722 |
| | Divers | | | X | | | PNUD | | 2 600 000 | 6 500 |
| | TOTAL | | | | | | | | 75 388 800 | 188 472 |

Récapitulatif

| | | | | | | | | | | |
|--|---|--|--|---|---|-----------------------------|----------|--|--------------------|----------------|
| | Total récapitulatif Produit 1 | | | X | X | Coord/M MEIA/U nivers | CE | | 107 248 000 | 268 120 |
| | Total récapitulatif Produit 2 | | | X | X | Coord/U nivers. | CE | | 0 | 0 |
| | Total récapitulatif Produit 3 | | | X | X | Coord/CI GEM | CE | | 30 000 000 | 75 000 |
| | Mise en place de l'expertise nécessaire | | | X | | PNUD | PNUD/UE | | 67 200 000 | 168 000 |
| | Équipement + Fournitures | | | X | X | Coord/P NUD | PNUD /UE | | 59 160 000 | 147 900 |
| | Services bancaires | | | | | | CE | | 140 000 | 350 |
| | Coût d'appui adm (GMS) | | | | | | CE | | 13 488 800 | 33 722 |
| | Divers | | | X | X | Coord/P NUD | PNUD | | 2 600 000 | 6 500 |
| | TOTAL GENERAL | | | | | | | | 279 836 800 | 699 592 |
| | Contribution du GVT à travers le Budget Spécial d'Investissement (BSI) | | | X | X | Coord/ GVT | GVT | | 75 000 000 | 187 500 |
| | TOTAL AWP 2008 | | | | | | | | 354 836 800 | 887 092 |

Annexe 2

Matrice des risques potentiels

| | | |
|---------------------------------------|------------------|---------------------------|
| Intitulé du Programme : TOKTEN | Award ID: | Date: juillet 2008 |
|---------------------------------------|------------------|---------------------------|

| # | Description | Date | Type | Impact & Calcul de probabilités | Réponse proposée | Respons. | Soumis, mise à jour | Dernière révision | Statut |
|---|--|--------------|-----------------|--|---|--|----------------------------------|-------------------|----------|
| 1 | <p>La qualité des TDRs des missions</p> <p>L'expérience a démontré que des données insuffisantes ou inadéquates sur les TDRs des missions constituent un handicap majeur pour la réussite des interventions des experts. Cet aspect demande qu'une attention particulière soit accordée à la gestion optimale du temps de consultations, compte tenu de la courte durée d'intervention des experts.</p> | Juillet 2008 | Organisationnel | <p>Rétention d'informations, lenteur d'exécution etc..</p> <p>Echelle de Probabilité de 1 (bas) to 5 (Elevé) P = 3</p> | - Toutes les dispositions nécessaires devront être prises pour assurer que la documentation requise pour chaque intervention sera disponible avant ou dès le début de la mission. | Coord. Programme et bénéficiaires des missions d'experts | PNUD pour mise à jour dans ATLAS | 01 juillet 2008 | Constant |
| 2 | <p>Disparité de traitement</p> <p>Une trop grande disparité entre les rémunérations des Maliens expatriés et les enseignants de l'Université créerait une situation de frustration, de rejet et de blocage du Programme.</p> | Juillet 2008 | Stratégique | <p>Echelle d'impact de 1 (bas) to 5 (élevé) P= 2 I = 4 <i>Critique</i></p> | - Les taux de perdiems déjà en vigueur pourraient être maintenus ou versement d'indemnités aux experts locaux - organisation régulière de session de sensibilisation et information. | Coord. Programme et bénéficiaires des missions d'experts | PNUD pour mise à jour dans ATLAS | 01 juillet 2008 | Constant |
| 3 | <i>Examen des requêtes pour les services</i> | Juillet | Organisationnel | P = 4 | Les requêtes | Comité de | PNUD, | 01 juillet | Constant |

| | | | | | | | | | |
|---|--|--------------|-----------------|---------------|--|---|-----------------------------------|-----------------|--|
| | <p>d'experts: Sans un processus rigoureux de sélection et de suivi de la demande d'offre de consultants, il y a un grand risque que certaines interventions ne produisent pas l'impact escompté.</p> | 2008 | (structurel) | I = 4 | d'intervention non conformes aux objectifs du Programmes ne seront pas acceptées. De même, il faut s'assurer de l'adéquation des qualifications des experts par rapport aux missions et des structures bénéficiaires. Les rencontres du Comité de Gestion permettront d'amenuiser ces éventuels risques. | Gestion | pour mise à jour dans ATLAS | 2008 | |
| 4 | <p>Concentration en termes de domaines, localisation et type de bénéficiaires: Il est possible que plusieurs interventions soient dans la capitale (Bamako), ainsi qu'auprès d'institutions privilégiées et sur des sujets peu porteurs.</p> | Juillet 2008 | Organisationnel | P =5 I = 2 | Ce risque peut être géré en se conformant strictement aux domaines d'activités du PRODOC. | Comité de Gestion et Coordinateur | PNUD, pour mise à jour dans ATLAS | 01 juillet 2008 | |
| 5 | <p>Délai et annulation des consultations/maladies/accidents: La probabilité que certains experts accusent des retards de dernière minute ou que leurs interventions soient annulées pour différentes raisons sont des risques à considérer. Un autre risque à considérer est lié à des maladies ou accidents éventuels d'un</p> | Juillet 2008 | Organisationnel | P= 1 I= 1 | | PNUD Comité de Gestion Équipe de coordination | PNUD, pour mise à jour dans ATLAS | 01 juillet 2008 | |

| | | | | | | | | | |
|----------|---|-----------------|--------------------------|----------------|---|---|--------------------------------------|-----------------|---------------------|
| | consultant pendant son intervention au Mali. | | Organisationnel | | | | | | |
| 6 | <p>Les perturbations liées à la situation universitaires.</p> <p>Les perturbations liées à la situation universitaire pourraient bouleverser le déroulement des missions au niveau de l'éducation (mouvements de grève des étudiants ou revendications des professeurs locaux).</p> | Juillet 2008 | Politique | P=2 I = 4 | L'expérience tirée de l'exécution du programme nous enseigne que ces difficultés peuvent être amenuisées à travers les campagnes d'information et de sensibilisation. | Comité de Gestion, Ministère de l'Education Équipe de coordination | PNUD pour la mise à jour dans ATLAS. | 01 juillet 2008 | Attention immédiate |
| 7 | <p>La disponibilité des experts non enseignants.</p> <p>Il est plus facile de mobiliser les consultants enseignants que les non enseignants. Des difficultés sont prévisibles quant à la disponibilité des experts non enseignants au moment voulu par la partie nationale.</p> | Juillet 2008 | Politique | P = 5 I = 5 | Planifier longtemps à l'avance en fonction de la demande nationale et de la disponibilité du consultant. | Comité de Gestion, Coordination, Antennes de Relais. | PNUD pour la mise à jour dans ATLAS. | 01 juillet 2008 | Constant |
| 8 | <p>Le partage des coûts</p> <p>Un des éléments de durabilité du Programme réside dans la contribution financière du Gouvernement et du secteur privé qui, doit se mettre en place de façon complémentaire aux financements extérieurs ; en vue d'atteindre tous les résultats escomptés.</p> | 01 juillet 2008 | Stratégique et Politique | P = 4 I = 5 | Le respect du principe de partage des coûts et la mise en place effective des contributions de l'Etat et du secteur privé. | Comité de Gestion, MMEIA et différents ministères bénéficiaires, Coordination du programme. | PNUD pour la mise à jour dans ATLAS. | 01 juillet 2008 | Constant |

Annexe 3

3.1 Budget détaillé Mise en place de l'expertise

| EXPERTISE | COUTS MOYEN BRUT | | | | TOTAL EN USD | 400 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|----------------------|----------------|-----|
| | 2008/2009 | 2009/20010 | 2010/2011 | TOTAL PERIODE EN CFA | | |
| 1 Coordinateur (PNUD) | 17 400 0000 | 17 400 000 | 17 400 0000 | 52 200 000 | 130 500 | |
| 1 Assistant(e) (PNUD) | 8 400 000 | 8 400 000 | 8 400 000 | 25 200 000 | 63 000 | |
| 2 Chauffeurs (PNUD) | 3 600 000 | 3 600 000 | 3 600 000 | 10 800 000 | 27 000 | |
| 1 Chauffeur (C E) | 1 800 000 | 1 800 000 | PM | 3 600 000 | 9 000 | |
| 1 Responsable de Volet Education (C E) | 12 000 000 | 12 000 000 | PM | 24 000 000 | 60 000 | |
| 1 Responsable de Volet Santé-Agriculture-PME/PMI (C E) | 12 000 000 | 12 000 000 | PM | 24 000 000 | 60 000 | |
| 5 Points Focaux (Primes) (C E) | 12 000 000 | 12 000 000 | PM | 24 000 000 | 60 000 | |
| TOTAL | 67 200 000 | 67 200 000 | 31 200 000 | 163 800 000 | 409 500 | |

3.2 Budget détaillé Fonctionnement 2008

| A. FRAIS DE FONCTIONNEMENT | | | | | TOTAL CFA | TOTAL USD |
|---|--|--|--|--|----------------------|----------------------|
| Consommables et maintenance informatiques | | | | | 2 000 000 | 5 000 |
| Fournitures de bureau | | | | | 7 000 000 | 17 500 |
| Carburant | | | | | 5 220 000 | 13 050 |
| Entretien et assurances véhicules | | | | | 2 780 000 | 6 950 |
| TOTAL FONCTIONNEMENT | | | | | 17 000 000 | 42 500 |
| Contrepartie GVT au Fonctionnement | | | | | 21 960 000 | 54 900 |
| TOTAUX FONCTIONNEMENT (GVT et PTF) | | | | | 38 960 000 | 97 400 |

| Catégories de dépenses | 2008-2009 | | | | 2009-2010 | | | | 2010-2011 | | | | Totaux |
|---|-----------|--------|--------|--------|-----------|---------|--------|--------|-----------|----|--------|--------|---------|
| | PNUD | CE | MALI | France | PNUD | CE | France | MALI | PNUD | CE | France | MALI | |
| Evaluation Projet | | | | | | 25 000 | | | | PM | | | 25 000 |
| Personnel contrepartie GVT | | | 25 600 | | | | | 25 600 | | PM | | 25 600 | 76 800 |
| Personnel: Coordinateur | 43 500 | 0 | | 0 | 43 500 | 0 | | | 43 500 | PM | 0 | | 130 500 |
| 1 Assistant | 21 000 | | | | 21 000 | | | | 21 000 | PM | | | 63 000 |
| 2 chauffeurs | 9 000 | | | | 9 000 | | | | 9 000 | PM | | | 27 000 |
| 2 Chefs de Volet | | 60 000 | | | | 60 000 | | | 0 | PM | | | 120 000 |
| 1 Chauffeur | | 4 500 | | | | 4 500 | | | | PM | | | 9 000 |
| 5 Points focaux | | 30 000 | | | | 30 000 | | | 0 | PM | | | 60 000 |
| Missions Enseig.super,techn et professionl,(41) | 0 | 80 000 | 67 500 | 84 120 | 0 | 74 572 | 0 | 76 500 | 0 | PM | 0 | 75 500 | 458 192 |
| Missions secteur santé, agriculture et PME/PMI (58) | 0 | 60 000 | 0 | 0 | 0 | 158 500 | 0 | 0 | 0 | PM | 0 | | 218 500 |
| Voyages officiels | 0 | 30 000 | 0 | 0 | 0 | 15 000 | 0 | 0 | 0 | PM | 0 | 0 | 45 000 |
| Consommables et maintena2ce informatique | | 5 000 | | | | 5 000 | | | | | | | 10 000 |
| Fournitures de bureau | 10 000 | 10 000 | | | 10 000 | 10 000 | | | 10 000 | | | | 50 000 |
| Acquisition de véhicules | | 77 200 | | | | | | | | | | | 77 200 |
| Equipement bureautique | 0 | 25 700 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | PM | 0 | 0 | 25 700 |

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|----------------|----------------|----------------|---------------|----------------|----------------|----------|----------------|----------------|----|----------|----------------|------------------|
| Fonctionnement,assurance, entretien véhicules et matériel | 10 000 | 10 000 | 0 | 0 | 10 000 | 10 000 | 0 | 0 | 10 000 | PM | 0 | 0 | 50 000 |
| Fonctionnement,Equip,Hébergem experts et entretien logemt.location, | 0 | 0 | 73 150 | 0 | 0 | 0 | 0 | 59 150 | 0 | PM | 0 | 60 150 | 192 450 |
| Edition bulletin, réalisa. film vidéo | 0 | 5 000 | 5 000 | 0 | 0 | 12 500 | 0 | 5 000 | 0 | PM | 0 | 5 000 | 32 500 |
| Fonctionnement Antennes Relais | 0 | 9 000 | 0 | 0 | 0 | 9 000 | 0 | 0 | 0 | PM | 0 | 0 | 18 000 |
| Etude globale besoins format.continue des entités bénéficiaires | 0 | 15 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | PM | 0 | 0 | 15 000 |
| Transport dons reçus ds le cadre du Programme | 0 | 0 | 6 250 | 0 | 0 | | 0 | 6 250 | 0 | PM | 0 | 6 250 | 18 750 |
| Soutien spécifique aux programmes de formation des formateurs et formations doctorales de l'Université (42) | 0 | 60 000 | 10 000 | 0 | 0 | 100 000 | 0 | 15 000 | 0 | PM | 0 | 15 000 | 200 000 |
| Services bancaires | | 350 | | | | 375 | | | | | | | 725 |
| Frais adm, et gestion | | 33 722 | | | | 36 011 | | | | PM | | | 69 733 |
| Divers | 6 500 | | | | 6 500 | 0 | | | 6 500 | 0 | | | 19 500 |
| Total | 100 000 | 515 472 | 187 500 | 84 120 | 100 000 | 550 458 | 0 | 187 500 | 100 000 | | 0 | 187 500 | 2 012 550 |

3.2 Budget détaillé Fonctionnement 2008 (suite)

| B. EQUIPEMENT BUREAUTIQUE | | | | | TOTAL CFA | TOTAL USD |
|--|--|--|--|--|----------------------|----------------------|
| 6 Ordinateurs (5 PC et 1 portable) | | | | | 4 000 000 | 10 000 |
| 1 Photocopieur | | | | | 2 904 800 | 7 262 |
| 1 Scanner/ Digital sender | | | | | 500 000 | 1 250 |
| 5 Imprimantes | | | | | 1 500 000 | 3 750 |
| 5 Onduleurs | | | | | 375 000 | 938 |
| 1 Vidéo Projecteur | | | | | 1 000 000 | 2 500 |
| TOTAL BUREAUTIQUE | | | | | 10 280 000 | 25 700 |
| C. ACQUISITION 2 VEHICULES | | | | | | |
| 2 Véhicules de liaison pour les déplacements des experts | | | | | 30 880 000 | 77 200 |
| Total Equipement (PTF) | | | | | 41 160 000 | 102 900 |
| Total FONCTIONNEMENT+ Equipement(PTF):A+B+C | | | | | 62 880 000 | 145 400 |
| Contrepartie GVT au Fonctionnement | | | | | 8 780 000 | 21 950 |
| TOTAUX Equipement (GVT/PTF) | | | | | 66 860 000 | 167 350 |

4.2 Contrepartie du Mali au TOKTEN en dollars US (1 dollar US = 400 FCFA)

| Désignation | M/T | 2008-2009 MT-US | 2009-2010 MT-US | 2010-2011 MT-US | TOTAL |
|--|-------|--------------------|--------------------|--------------------|---------------|
| Contribution au Programme TOKTEN | | | | | |
| PERSONNEL | 12,00 | | | | |
| * Hébergement (forfait hébergement/frais d'hôtel) | | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 18 000 |
| * Heures supplémentaire (Consultants) | | 7 000 | 7 000 | 7 000 | 21 000 |
| * Heures supplémentaire (Homologues) | | 7 500 | 7 500 | 7 500 | 22 500 |
| * Salaire secrétaire et Factotum | | 5 100 | 5 100 | 5 100 | 15 300 |
| Total personnel | 12,0 | 25 600 | 25 600 | 25 600 | 76 800 |
| EQUIPEMENT/MOBILIER/MATERIEL | | | | | |
| * Achats locaux (équipement logement consultants) | | 15 000 | | | |
| Total équipement | | 15 000 | 0 | 0 | |
| FONCTIONNEMENT/DIVERS | | | | | |
| * Téléphone, Fax, eau, électricité et agios | | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 18 000 |
| * Aménagement Agencement de bureau | | 6 950 | 0 | 0 | 6 950 |
| * Location/hébergement | | 9 000 | 9 000 | 9 000 | 27 000 |
| * Frais d'entretien bureau/logements | | 2 500 | 2 500 | 2 500 | 7 500 |
| * Carburant, entretien véhicules et bureaux | | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 15 000 |
| * Contribution transport de dons provenant des consultants | | 6 250 | 6 250 | 6 250 | 0 |
| * Contribution aux missions d'enseignement | | | | | 18 750 |
| d'études et de recherche | | 77 500 | 91 500 | 90 500 | 0 |
| * Contribution à l'édition du bulletin de Liaison | | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 259 500 |
| | | | | | 0 |
| | | | | | 15 000 |

| | | | | |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| * Location de véhicules | 0 | 0 | 0 | 0 |
| * Fourniture et petit matériel de bureau et reproduction de rapports | 12 500 | 20 450 | 21 450 | 54 400 |
| * Frais de gardiennage et de service de ménage | 16 200 | 16 200 | 16 200 | 48 600 |
| | | | | |
| Total fonctionnement et divers | 146 900 | 161 900 | 161 900 | 470 700 |
| Totaux TOKTEN | 187 500 | 187 500 | 187 500 | 562 500 |

DESCRIPTION DES POSTES

Coordinateur du TOKTEN

Description de Poste :

Intitulé du poste : Coordinateur du TOKTEN

Localisation du poste : Bamako

Supervision : MMEIA

Collaboration : PNUD/CIGEM

Postes rattachés au titulaire : Assistant Administratif et Financier; Responsables de Volet; secrétaire et factotum.

o Missions:

Sous la supervision du Ministère chargé des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, le Coordinateur est responsable de l'exécution des activités prévues par le Programme. Il sera appuyé de deux (2) responsables de volet dont l'un pour le " Volet Secteur Public/Privé" et l'autre pour le " Volet éducation". Le coordinateur du TOKTEN est chargé de la coordination globale et du maintien des liens fonctionnels entre les différents organes du Programme, il planifie, définit les priorités et exécute les tâches dans un environnement basé sur le travail d'équipe, le partage de l'information, la collaboration et la coopération avec les autres Services au sein du CIGEM.

Plus spécifiquement, le Coordinateur est chargé de :

- poursuivre le renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur, l'ouverture du TOKTEN aux secteurs publics (santé, agriculture) privé (PME/PMI
- superviser et coordonner l'ensemble des activités des deux volets du programme ;
- s'assurer de la qualité des actions ;
- assurer la cohérence du programme avec les autres initiatives en cours ;
- coordonner la préparation des plans de travail annuels des différentes composantes et assurer leur suivi et mise en œuvre ;
- renforcer la communication entre les différentes parties prenantes à la mise en œuvre du programme ;
- superviser la gestion des finances et des biens mis à la disposition du programme ;
- superviser l'ensemble du personnel du programme;
- contrôler les demandes d'avance de fonds, les rapports financiers trimestriels et les rapports d'avancement du programme avant transmission au PNUD ;
- participer aux missions d'évaluation et consultations globales du programme ;
- encadrer les missions d'audit interne et leur fournir l'appui nécessaire ;
- mettre en place un mécanisme permettant un suivi régulier des différentes activités du programme ;
- réaliser toute autre activité concourant à la mise en œuvre des objectifs du programme ;
- contribuer à la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des activités du programme ;

- assurer l'organisation et le suivi des réunions du Comité de Gestion et des activités de missions des consultants nationaux expatriés y compris leurs relations avec leurs homologues, leurs parents et relations au Mali ;
- initier et suivre les démarches administratives du TOKTEN auprès du PNUD et informer régulièrement le PNUD de l'avancement du programme ;
- tenir informé le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine du déroulement des activités des experts et consulter le Comité de Gestion sur toute demande d'augmentation de la durée des missions des consultants ;
- superviser la qualité des rapports élaborés dans le cadre du TOKTEN ;
- préparer tous les trois (3) mois un rapport technique et financier à l'intention du PNUD et du MMEIA présentant le point d'avancement des travaux du programme, les principaux problèmes rencontrés et des propositions pour les résoudre ;
- suivre les aspects financiers et logistiques du programme et proposer les révisions ou modifications nécessaires à son bon déroulement ;
- consolider, en collaboration étroite avec le PNUD et en concertation avec les points focaux, le plan de travail budgétisé, en particulier favoriser les synergies avec le MIDA-Mali et les autres initiatives financées par la Commission Européennes dans le cadre du CIGEM ;
- assurer la planification annuelle et trimestrielle des activités, et veiller sur l'obtention satisfaisante des résultats prévus dans le cadre de résultats ;
- représenter le programme au sein des réunions du CIGEM ;
- consolider les rapports et inputs techniques destinés au Comité de Gestion ;
- développer une stratégie de partenariat pour la mobilisation de ressources avec le PNUD, les institutions gouvernementales, les bailleurs bilatéraux et multilatéraux, le secteur privé, la société civile dans le domaine du TOKTEN ;
- contribuer au renforcement de la réflexion stratégique et à la mise en œuvre de dispositifs opérationnels en terme de mobilisation de la diaspora malienne ;
- assurer la diffusion de l'information et de la communication autour du programme.

1.2 Qualifications/expérience/profil requis

- Etre détenteur d'un diplôme d'études supérieures (niveau Maîtrise minimum) en Administration Publique, Sciences Economique/ Gestion, Sciences Sociales ou équivalent ;
- Excellence connaissance de la problématique de la diaspora malienne ;
- Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines suivants : éducation, sciences humaines/sociales, économie gestion, gestion d'entreprises, gestion des ressources humaines, administration générale ;
- Expérience concrète d'au moins dix (10) ans dans la formulation, la programmation, la coordination et la gestion des programmes dans le domaine de l'éducation et de la formation ;
- des compétences avérées dans le domaine du renforcement des capacités particulièrement dans les secteurs Santé, Agriculture et PMI/PME ;
- Justifier de Connaissances et expériences, d'au moins dix (10) ans, dans la gestion des ressources humaines et du renforcement de capacités ;
- Justifier de Connaissances et expériences pratiques, d'au moins dix (10) ans, dans la formulation, la programmation, la gestion, le suivi et la coordination des programmes/programmes appuyés par le PNUD, ou autres bailleurs de fonds ;
- Familiarité avec les outils de GAR ;
- Aptitude à mobiliser les ressources ;
- Posséder une expérience probante des relations avec les partenaires au développement appuyant la politique du gouvernement an matière d'éducation ;
- Posséder une bonne capacité de travail et d'organisation et des facilités de rédaction ;

- Posséder une bonne capacité de travail et d'organisation et des facilités de rédaction en français et au moins lecture en anglais ;
- Capacité confirmée de gestion d'équipe. Qualités de communication, tant dans le cadre du travail d'équipe que vers l'extérieur ;
- Bonnes connaissances en informatique de bureau ;
- Connaissance de l'approche TOKTEN, un atout de taille.

Recrutement : Le Coordinateur du TOKTEN est recruté selon les règles et procédures du PNUD;

Contrat de travail : Le Coordinateur du TOKTEN bénéficie d'un contrat de Service auprès du PNUD.

Évaluation : L'évaluation du coordinateur du TOKTEN est faite par le responsable du Programme au niveau du MMEIA.

Le Responsable de Volet Santé, Agriculture et PME/PMI

Localisation du poste : Bamako

Supervision : Coordinateur du TOKTEN

- **Missions :** Sous la supervision du Coordinateur du TOKTEN, le Responsable de Volet Santé, Agriculture et PME/PMI est chargé de l'exécution du volet. Il devra plus particulièrement :
 - Maintenir un lien opérationnel constant avec les différents acteurs notamment avec les points focaux des trois secteurs du volet et avec les agences nationales comme l'ANPE, le FAFPA et l'APEJ etc.
 - Prendre connaissance et s'approprier du contenu du programme TOKTEN en termes d'articulation entre les objectifs, les stratégies, les résultats attendus, les activités et les budgets programmés ;
 - Identifier, analyser et planifier les besoins et demandes d'intervention au titre du programme de la part des bénéficiaires ;
 - Traduire en plan de travail les objectifs et résultats attendus ;
 - Contribuer à la mise à jour de la banque de données des consultants TOKTEN et des Institutions et entités bénéficiaires du TOKTEN dans le domaine de sa compétence ;
 - Etablir trimestriellement un plan de travail intégrant les interventions à mener au niveau des différentes entités bénéficiaires relevant du volet ;
 - S'assurer de la bonne marche sur le terrain des activités programmées et de leur exécution conformément aux objectifs définis, aux résultats attendus et aux budgets correspondant ;
 - Assurer efficacement le secrétariat du Comité de Gestion pour le Volet Santé, Agriculture et PME/PMI ;
 - Veiller plus spécialement au respect du calendrier des activités programmées et de celui des résultats attendus;
 - Veiller à la bonne qualité technique des prestations réalisées par les consultants ;
 - Veiller à la production de rapports de missions par les experts et de rapports d'évaluation par les entités bénéficiaires des missions;
 - Maintenir un lien opérationnel constant avec les divers acteurs du CIGEM;
 - Participer à la mobilisation des ressources au bénéfice du programme au titre des coûts partagés avec certains bénéficiaires du programme ;
 - S'assurer de l'avancement correct des activités du Volet au bénéfice des groupes cibles;
 - Contribuer au développement du volet en concertation avec les trois points focaux ;
 - Exécuter les activités impliquant des actions de sensibilisation et de communication en direction des départements concernés ;
 - Développer le partenariat entre les trois secteurs (Santé, Agriculture et PME/PMI) et avec le secteur Education ;
 - Planifier les appuis des consultants ;
 - Contribuer au suivi évaluation des activités se rapportant à ses attributions ;
 - Rendre compte au Coordinateur du Programme de l'évolution des activités de formation et collaborer avec le CIGEM (notamment son Service3);
 - Veiller à l'exécution cohérente de l'ensemble des activités du programme ;
 - Participer à la planification globale du programme ;
 - Exécuter toutes autres tâches que le Coordinateur du Programme lui confiera.

2.2 Qualifications/expérience/profil requis

- Diplôme d'études supérieures en économie, gestion d'entreprises, sciences sociales, ou dans des disciplines apparentées (niveau Maîtrise ou équivalent) ; avoir des connaissances en ingénierie de la formation ou en développement des ressources humaines, en économie du développement ;
- Expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine du renforcement des capacités dans les domaines couverts par le volet ;
- Bonne connaissance de la gestion des ressources humaines et/ou de la recherche et/ou de la formation ;
- Bonne connaissance d'au moins une des politiques sectorielles du volet ;
- Expérience en planification stratégique et GAR ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Bonne capacité de travail, d'organisation et des facilités de rédaction ;
- Capacité confirmée de travailler en équipe ;
- Sens de la pédagogie et excellentes qualités de communication écrite et orale ;
- Grande aisance dans le travail en équipe : esprit d'équipe et d'organisation, bonnes relations interpersonnelles et aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Parfaite maîtrise de la langue française ;
- Bonne connaissance des objectifs et stratégies de la modalité TOKTEN, un atout supplémentaire ;
- Bonne connaissance des approches et procédures des agences d'aide extérieure en général et du PNUD en particulier, un deuxième atout supplémentaire.

Recrutement : Le Responsable de Volet Santé, Agriculture et PME/PMI est recruté selon les règles et procédures du PNUD.

Contrat de travail : Le candidat retenu bénéficie d'un contrat de Service auprès du PNUD.

Le Responsable de Volet Santé, Agriculture et PME/PMI bénéficie d'un contrat de service auprès du PNUD, renouvelable après une évaluation positive de ses compétences techniques par le Coordinateur du TOKTEN.

Evaluation : L'évaluation du Responsable de Volet Santé, Agriculture et PME/PMI est faite par le Coordinateur du TOKTEN.

Le Responsable de Volet Secteur "EDUCATION"

Localisation du poste : Bamako

Supervision : Coordinateur du TOKTEN

3.1 Missions :

Sous la responsabilité du Coordinateur du TOKTEN, le titulaire de ce poste est chargé de la bonne exécution du volet "EDUCATION "du Programme TOKTEN. Il est chargé de maintenir un lien opérationnel constant avec les différents acteurs notamment avec les points focaux, les sous-secteurs de l'éducation à savoir: l'enseignement supérieur et la formation technique et professionnelle.

Il devra plus particulièrement :

- I. Maintenir un lien opérationnel constant avec les différents acteurs notamment avec le point focal du secteur Education avec les agences nationales comme l'ANPE, le FAFPA et l'APEJ etc.
- Prendre connaissance et s'appropriier du contenu du programme TOKTEN en termes d'articulation entre les objectifs, les stratégies, les résultats attendus, les activités et les budgets programmés ;
 - Identifier, analyser et planifier les besoins et demandes d'intervention au titre du programme de la part des bénéficiaires ;
 - Traduire en plan de travail les objectifs et résultats attendus ;
 - Contribuer à la mise à jour de la banque de données des consultants TOKTEN et des Institutions et entités bénéficiaires du TOKTEN dans le domaine de sa compétence ;
 - Etablir trimestriellement un plan de travail intégrant les interventions à mener au niveau des différentes entités bénéficiaires relevant de l'Education ;
 - S'assurer de la bonne marche sur le terrain des activités ainsi programmées et de leur exécution conformément aux objectifs définis, aux résultats attendus et aux budgets correspondant ;
 - Assurer efficacement le secrétariat du Comité de Gestion pour le Volet Education ;
 - Veiller plus spécialement au respect du calendrier des activités programmées et de celui des résultats attendus;
 - Veiller à la bonne qualité technique des prestations réalisées par les consultants ;
 - Veiller à la production de rapports de missions par les experts et de rapports d'évaluation par les entités bénéficiaires des missions;
 - Maintenir un lien opérationnel constant avec les divers acteurs du CIGEM;
 - Participer à la mobilisation des ressources au bénéfice du programme au titre des coûts partagés avec certains bénéficiaires du programme ;
 - S'assurer de l'avancement correct des activités du Volet au bénéfice des groupes cibles;
 - Contribuer au développement du volet en concertation avec le point focal ;
 - Exécuter les activités impliquant des actions de sensibilisation et de communication en direction des départements concernés ;
 - Développer le partenariat avec les trois secteurs (Santé, Agriculture et PME/PMI)
 - Planifier les appuis des consultants ;
 - Contribuer au suivi évaluation des activités se rapportant à ses attributions
 - Rendre compte au Coordinateur du Programme de l'évolution des activités de formation et collaborer avec le CIGEM (notamment son Service3);
 - Veiller à l'exécution cohérente de l'ensemble des activités du programme ;
 - Participer à la planification globale du programme ;

- Exécuter toutes autres tâches que le Coordinateur National du Programme lui confiera.

3.2 Qualifications/expérience/profil requis

- Diplôme d'études supérieures en sciences de l'éducation, sciences sociales, gestion, administration publique ou équivalent ; avoir des connaissances ingénierie de la formation ou en développement des ressources humaines, ou en économie du développement ;
- Expérience professionnelle d'au moins cinq ans en planification et administration dans le domaine du renforcement des capacités ;
- Bonne connaissance de la gestion des ressources humaines et/ou de la recherche et/ou de la formation ;
- Bonne connaissance d'au moins une des politiques sectorielles du volet ;
- Expérience en planification stratégique et GAR ;
- Maîtrise de l'outil informatique;
- Posséder une bonne capacité de travail, d'organisation et des facilités de rédaction ;
- Capacité confirmée de travailler en équipe. Sens de la pédagogie et excellentes qualités de communication écrite et orale
- Grande aisance dans le travail en équipe : esprit d'équipe et d'organisation, bonnes relations interpersonnelles et aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Parfaite maîtrise de la langue française.
- Bonne connaissance des objectifs et stratégies de la modalité TOKTEN, un atout supplémentaire.
- Bonne connaissance des approches et procédures des agences d'aide extérieure en général et du PNUD en particulier, un deuxième atout supplémentaire ;

Recrutement : Le Responsable de Volet Secteur "EDUCATION" est recruté selon les règles et procédures du PNUD.

Contrat de travail : Le Responsable de Volet Secteur "EDUCATION" bénéficie d'un contrat de service du PNUD, renouvelable après une évaluation positive de ses compétences techniques par le Coordinateur du TOKTEN.

Evaluation : L'évaluation du Responsable de Volet Secteur "EDUCATION" est faite par le Coordinateur du TOKTEN.

L'Assistant Administratif et Financier du TOKTEN

Intitulé du poste : Assistant Administratif et Financier

Localisation du poste : Bamako

Supérieur Hiérarchique : Coordinateur TOKTEN

4.1 Missions : Assurer la gestion Administrative et Financière.

Responsabilités Générales :

Le titulaire de ce poste aura pour missions, entre autres de :

- assister le coordinateur dans l'organisation et la mise en œuvre des activités du TOKTEN ;
- participer à la préparation des plans de travail du TOKTEN ;
- élaborer les programmes de budget du TOKTEN et suivre leur exécution conformément au directive du bureau de coordination du TOKTEN ;
- assurer la tenue et la mise à jour des documents comptables et administratifs du bureau de coordination du TOKTEN ;
- tenir à jour les registres des biens durables ;
- élaborer les programmes de rapports trimestriels et annuels d'exécutions budgétaires et financières ;
- préparer les programmes de rapports financiers du TOKTEN dans les délais réglementaires ;
- superviser le personnel : chauffeurs, service de gardiennage et de ménage affectées aux villas d'hébergement des experts TOKTEN ;
- participer à l'organisation et à la facilitation des missions des consultants TOKTEN (accueil, hébergement, déplacement, etc.) ;
- participer à l'élaboration des rapports d'activités du TOKTEN ;
- assurer la coordination des activités quotidiennes du personnel du secrétariat et des chauffeurs ;
- assurer la saisie et le classement des documents comptables ;
- assurer toutes autres tâches de gestion administrative et financière qui seront déterminées par le coordinateur ;
- contresigner les documents comptables.

- Qualifications/expérience/profil requis:

- diplôme d'études universitaires en gestion financière et comptable (niveau minimum requis : diplôme de l'Institut Universitaire de Gestion - IUG ou équivalent) ;
- au moins cinq (5) années d'expériences dans le domaine du suivi budgétaire et comptable des programmes,
- avoir une bonne connaissance des approches et procédures des agences d'aides extérieures en général et du PNUD en particulier;
- avoir une solide expérience et de bonnes connaissances des outils bureautiques ;
- avoir le contact facile et être disponible;
- avoir une bonne capacité de communication (écrite et orale) en français et lecture en anglais ;
- aptitude à rédiger des correspondances administratives ainsi que des rapports financiers et comptables de plusieurs sources de financement ;
- grande aisance dans le travail en équipe : esprit d'équipe et d'organisation ;
- bonnes relations interpersonnelles et aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- tenir le grand livre et les documents comptables en vue du classement et de l'enregistrement des transactions financières ;

- établir et/ou vérifier la conformité des divers contrats avec les règles et procédures du PNUD en la matière ;
- tenir les livres de caisse notamment en assurant le contrôle des dépenses et la concordance entre les livres de caisse et le grand livre ;
- faire le rapprochement des livres de caisse et des relevés bancaires ;
- établir dans les 15 jours suivant la fin de chaque trimestre, le rapport financier du programme ;
- rédiger et préparer pour la signature du coordinateur du TOKTEN les correspondances, les rapports et les documents nécessaires dans le cadre du suivi budgétaire, financier et comptable du Programme;
- établir les demandes de fournitures et de matériels du TOKTEN ;
- assurer le contrôle de la distribution ;
- tenir des fiches d'inventaires appropriées et un registre des biens durables acquis au titre du TOKTEN ;
- Disponibilité et aptitude à travailler sous pression ;
- exécuter toutes autres tâches confiées par le Coordinateur.

Recrutement : L'Assistant Administratif et Financier du TOKTEN est recruté selon les règles et procédures du PNUD ;

Contrat de travail : L'Assistant Administratif et Financier du TOKTEN bénéficie d'un contrat de service auprès du PNUD.

Evaluation : l'évaluation de l'Assistant Administratif et Financier du TOKTEN est faite par le coordinateur du TOKTEN.

La Secrétaire du TOKTEN

Description de poste :**Intitulé du poste :** Secrétaire**Localisation du poste :** Bamako**Supérieur Hiérarchique :** Coordinateur du TOKTEN**Responsabilités Générales :** travaux de secrétariat**Tâches principales :**

- Assurer tous travaux de secrétariat ;
- Tenir à jour le répertoire des consultants nationaux expatriés, la liste des noms et adresses des consultants nationaux et internationaux, des numéros de téléphones des autorités officielles maliennes, des représentations diplomatiques et des organisations internationales ;
- Appuyer l'Assistant Administratif et Financier dans la préparation des réunions du bureau de coordination et des missions des consultants.

5.2 Missions :

Sous l'autorité directe du Coordinateur, la Secrétaire du TOKTEN, sans être exhaustif, est chargée des tâches ci-après :

Tous travaux de secrétariat notamment :

- Saisie des documents,
- Réception, traitement, enregistrement et classement du courrier,
- Classement et archivage de tous les documents,
- Expédition, réception des messages téléphoniques, électroniques et fax,
- L'organisation de l'expédition et de la distribution du courrier,
- Mise à jour du répertoire des consultants " TOKTEN ",
- Classement des dossiers des consultants "TOKTEN ",
- Saisie et classement des contrats et ordres de mission des experts expatriés, des contrats de prestations de service et de baux administratifs,
- Suivi des stocks de fournitures de bureau ;
- Réception du matériel et des fournitures de bureau (en relation avec l'Assistant Administratif et Financier),
- Centralisation des demandes en consultants des structures demandeuses de missions d'expertise,
- Montage des dossiers des consultants à présenter aux réunions du Comité de Gestion,
- Participation aux préparatifs de toutes les réunions concernant le TOKTEN,
- Appui à l'Assistant Administratif et Financier dans l'organisation des missions de consultation,
- Accueil des experts et des visiteurs au bureau de Coordination du TOKTEN.

Qualifications/expérience/profil requis

La Secrétaire doit répondre aux qualifications suivantes :

- Diplôme d'études professionnelles en secrétariat, ou administration;
- Au moins cinq (5) ans de pratique dans le domaine du secrétariat et de l'administration;
- Expérience de travail au sein d'une administration publique, d'équipe de programme ou organisation internationale ;

- Esprit d'équipe et d'organisation, bonnes relations interpersonnelles et aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Disponibilité et aptitude à travailler sous pression.

Recrutement : La secrétaire est recrutée par le Coordinateur du TOKTEN et émerge au budget de la contrepartie du gouvernement du Mali.

Contrat de travail : La secrétaire bénéficie d'un contrat de travail dont le renouvellement est conditionné à une évaluation positive de ses compétences par le coordinateur

Evaluation : L'évaluation de la Secrétaire est faite par le Coordinateur du TOKTEN

Le Chauffeur du TOKTEN

Description de poste :

Intitulé du poste : Chauffeur

Localisation du poste : Bamako

Supérieur Hiérarchique : Coordinateur TOKTEN

6.1 Rôle et attributions

Sous la supervision directe de l'Assistant Administratif et Financier, le Chauffeur sera chargé d'assurer la conduite et l'entretien régulier du véhicule qui lui sera affecté. D'une manière spécifique, il aura à accomplir les tâches suivantes :

- Entretien régulièrement les véhicules (lavage et nettoyage intérieur et extérieur)
- Faire preuve d'une conduite sécuritaire et préventive des véhicules;
- Tenir à jour les carnets de bord des véhicules;
- Vérifier quotidiennement les niveaux d'huile et de liquide;
- Examiner régulièrement l'état de la mécanique et des pneus, signaler toute défectuosité à l'Assistante Administrative et Financière;
- Superviser les réparations et faire effectuer les vidanges régulières auprès du fournisseur désigné par l'Assistante Administrative et Financière
- Effectuer l'approvisionnement de carburant;
- En cas d'accident, veiller à ce que toutes les formalités prévues soient accomplies.
- Effectuer les courses du programme;
- Distribuer le courrier;
- Accomplir diverses autres tâches connexes à la demande du Coordinateur ou l'Assistant Administratif et Financier.

Le chauffeur est tenu d'être à l'heure et à l'endroit indiqué, proprement habillé et prêt pour servir avec courtoisie et discrétion.

6.2 Qualifications/expérience/profil requis

Le chauffeur doit répondre aux qualifications suivantes :

- Certificat d'études primaires au moins;
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie B au moins;
- Dix 10 ans de pratique dans la conduite;
- Connaissance dans l'entretien des véhicules,
- Expérience de travail au sein d'une administration publique, organisation internationale ou centre de recherche (fournir attestations de travail);
- Esprit d'équipe et d'organisation, bonnes relations interpersonnelles et aptitude à travailler dans un environnement multiculturel.

Le Factotum du TOKTEN

Description de poste :**Intitulé du poste :** Factotum**Localisation du poste :** Bamako**Supérieur Hiérarchique :** Coordinateur TOKTEN**TACHE :**

Sous l'autorité du Coordinateur du TOKTEN, le rôle du Factotum constituera à aider la coordination du Programme à exécuter différents travaux tels que :

- la photocopie, la reliure et l'assemblage de documents ;
- le suivi de l'entretien courant des machines de reprographie ;
- la distribution du courrier ;
- l'appui supplémentaire au secrétariat si nécessaire ;
- l'accomplissement de toute tâche confiée par le Coordinateur.

Profil du poste

Le Factotum doit répondre aux qualifications suivantes :

- Diplôme d'études fondamentales au moins ;
- Trois (3) ans de pratique dans le domaine du Factotum ;
- Connaissance dans l'entretien des équipements de reprographie.
- Expérience de travail au sein d'une administration publique, organisation internationale ou d'un programme ;
- Esprit d'équipe et d'organisation, bonnes relations interpersonnelles et aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Connaissance de l'outil informatique et de la bureautique.

VIII. Rôle des Points Focaux du CIGEM et du TOKTEN

Les Points Focaux sont des personnes ressources qui sont les interfaces entre leurs départements respectifs et la Coordination du TOKTEN et la direction du CIGEM. Ils travaillent sur la base d'un chronogramme détaillé d'activités et sous la responsabilité technique des responsables de Volet du TOKTEN et Chefs de Services du CIGEM. Ils sont chargés, entre autres, de maintenir des liens opérationnels constants avec les différents acteurs notamment avec les responsables de Volet du TOKTEN et Chefs de Services du CIGEM et les services et entités demandeurs.

Ils ont pour missions de contribuer à :

- la planification en amont des missions des consultants pour un meilleur ciblage des besoins (demande) ;
- la coordination des activités du CIGEM/TOKTEN avec les stratégies et politiques de leur département respectif ;
- l'identification et la sélection des consultants TOKTEN pour un meilleur ciblage des compétences requises (offre) ;
- l'élaboration des termes de références des missions ;
- l'information/sensibilisation sur le Programme ;
- la préparation et l'organisation des missions dans les conditions optimales ;
- la bonne marche sur le terrain des activités programmées et de leur exécution conformément aux objectifs définis ;
- la bonne qualité technique des prestations réalisées par les consultants ;
- la production de rapports de missions par les experts et de rapports d'évaluation par les entités bénéficiaires des missions.

Les Points Focaux ont également, entre autres, les tâches suivantes :

- participer, le cas échéant, à la mobilisation des ressources au bénéfice du programme au titre des coûts partagés avec les bénéficiaires du TOKTEN au niveau de leur département;
- identifier, analyser et planifier les besoins et demandes d'intervention au titre du programme de la part des bénéficiaires de leur département ;
- veiller plus spécialement au respect du calendrier des activités programmées et de celui des résultats attendus ;
- participer à la planification globale du programme ;
- participer aux réunions de coordination du CIGEM et servir de personnes ressources au sein du programme TOKTEN et du CIGEM pour les questions relevant de leurs ministères ;
- participer aux réunions de mise en œuvre et de capitalisation des Points Focaux du CIGEM ;
- préparer le projet de protocole d'accord à mettre en place avec leur département lors de la mise en œuvre du programme TOKTEN ;
- enfin, produire un rapport trimestriel aux Responsables de Volet.

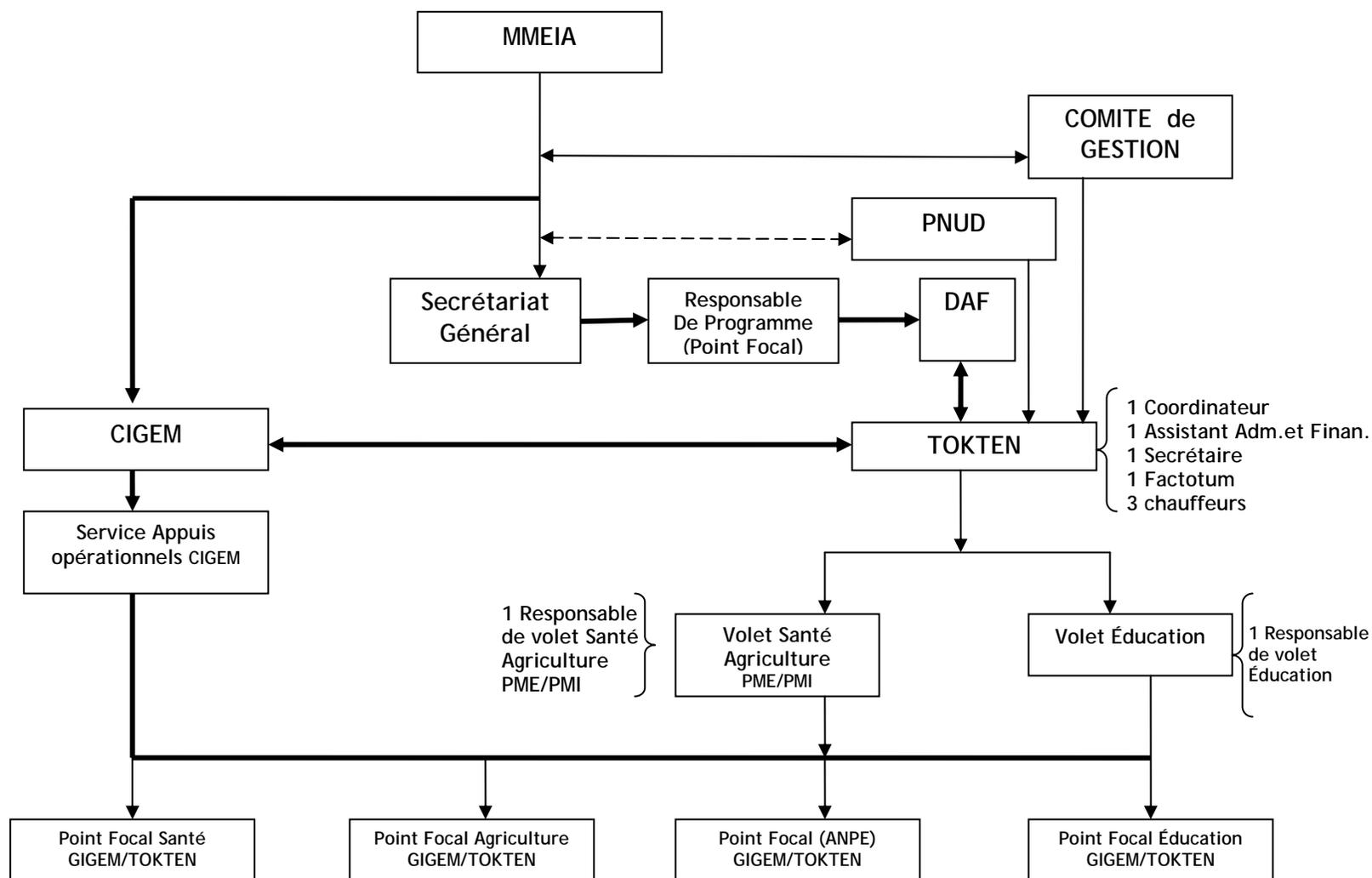
Le paiement de la prime est subordonné à la production de ce rapport.

Les points focaux assument la responsabilité de la mise en œuvre des actions entreprises au niveau leurs départements respectifs. Ils sont nommés par leurs départements pour une durée d'un an, renouvelable, après une évaluation positive de leurs compétences techniques par la Coordination du Programme TOKTEN. Les départements concernés présenteront au moins trois(3) dossiers de candidatures pour chaque poste, en vue d'une sélection par une commission restreinte.

Qualifications/expérience/profil requis

- Avoir des qualifications et expériences en rapport avec le poste ;
- Bonne connaissance de la politique de leurs départements respectifs ;
- Posséder une bonne capacité de travail et d'organisation ;
- Grande aisance dans le travail en équipe : esprit d'équipe et d'organisation, bonnes relations interpersonnelles et aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Grande disponibilité et aptitude à travailler sous pression ;
- Maîtrise de l'outil informatique.

Annexe 6 : Organigramme du Programme TOKTEN



Annexe 7 :

PROTOCOLE D'ACCORD DE COLLABORATION ENTRE LE CIGEM ET TOKTEN

Le Centre d'Information et de Gestion des Migrations, ci-après dénommé "le CIGEM"

D'une part,

Et

Le Programme TOKTEN (Transfer Of Knowledge Through Expatriate Nationals) ci-après dénommé le "TOKTEN"

D'autre part,

-Soucieux d'une meilleure atteinte des objectifs assignés au CIGEM et au TOKTEN et de contribuer efficacement à la gestion et au développement harmonieux des deux projets,

-Désireux de déterminer le cadre de référence de leur coopération aux fins de mieux partager leurs expertises techniques dans la mobilisation et la valorisation du capital humain, technique et financier de la diaspora malienne pour le développement local, à cet effet, sous le parrainage du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'intégration Africaine (MMEIA, **sont convenus de ce qui suit :**

Chapitre I – Dispositions Générales

Le présent Protocole d' Accord s'inscrit dans le cadre de :

1) la convention de financement - UE - et le Gouvernement du Mali pour la mise en place d'un Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM)- Convention N° 9778/MLI- IXème FED, d'une part,

2) Et la convention particulière de financement établie entre le PNUD et la DCE dans le cadre de la mise en œuvre du projet TOKTEN, d'autre part.

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA) assure la tutelle des deux projets (CIGEM et TOKTEN).

Il est entendu que les relations entre les deux projets (CIGEM et TOKEN) sont exclusivement fonctionnelles, professionnelles et non hiérarchiques.

Chapitre : II – Cadre conventionnel : CIGEM- TOKTEN

Article 1 :

Le présent Accord de collaboration fait partie intégrante du PRODOC du TOKTEN élargi adopté par le Comité Local d'Examen de Projet(CLEP) en date du 20 juin 2008.

Article 2 :

Conformément aux dispositions techniques et administratives d'exécution du CIGEM, Les actions du TOKTEN élargi s'inscrivent dans l'objectif spécifique du CIGEM : la valorisation du capital humain, technique et financier de la diaspora.

Cet objectif sera poursuivi à travers les trois services de mise en œuvre du CIGEM.

Chapitre : III - Contribution du TOKTEN pour le Service 1 du CIGEM :

« Accueil, information, orientation et accompagnement des migrants »

Article 3 :

Le TOKTEN s'engage à assurer la mobilisation des compétences techniques de la diaspora malienne pour les missions de courtes durées dans les secteurs éducation, santé, agriculture, PME/PMI.

Article 4 :

Le TOKTEN contribuera à faciliter la diffusion de l'information sur les opportunités qu'offre le CIGEM auprès de la diaspora malienne pour faciliter le retour des migrants volontaires.

Article 5 :

Le CIGEM et le TOKTEN s'engagent à harmoniser les termes de références des Points Focaux (TDRs) afin que leurs contenus répondent aux attentes de chaque partie

Article 6 :

Les conventions avec les services référents seront établies de concert entre TOKTEN et CIGEM. Aussi, Il est convenu que les services référents du CIGEM, notamment l'ANPE, l'APEJ, le FAFPA seront également les mêmes interlocuteurs du TOKTEN dans le cadre de ses interventions.

Article 7 :

Les deux projets CIGEM et TOKTEN conviennent de partager les compétences des Points Focaux communs au niveau de l'Education, la Santé, l'Agriculture et des PME/PMI (ANPE). Le choix de ces Points Focaux fera l'objet de concertation entre les responsables des deux projets CIGEM et TOKTEN. Les dépenses afférentes aux points focaux seront prises en charge sur le budget du TOKTEN.

Chapitre : IV – Contribution du TOKTEN pour le Service 2 du CIGEM :

Article 8 :

Le TOKTEN collaborera avec le CIGEM à l'étude, à la recherche et aux formations de courte durée pour favoriser les retours temporaires ou définitifs de compétences nationales expatriés.

Article 9 :

Dans le cadre de l'amélioration des connaissances sur le phénomène de la migration, le CIGEM pourra recourir au TOKTEN (à travers des travaux de recherche universitaire) pour assurer la production et l'analyse des informations sur le phénomène migratoire. Cette contribution pourra s'étendre aux thématiques d'emploi et formations à destination de la diaspora malienne et les autres services du CIGEM, ainsi qu'aux services référents (notamment l'ANPE, l'APEJ, le FAFPA..) et aux autorités du Mali.

Article 10 :

Dans le cadre des études /recherches pour la valorisation du capital humain de la diaspora, le TOKTEN pourra également contribuer à travers ses différents relais dans le monde, au recensement des maliens de l'extérieur dont le CIGEM tirera profit.

Article 11 :

Le CIGEM et le TOKTEN conviennent d'avoir la même base de données et des liens sur leurs sites web respectifs. Le TOKTEN veillera à l'actualisation de sa base de données.

Article 12 :

Le TOKTEN s'engage à basculer toutes les informations de sa base de données dans celle du CIGEM.

Chapitre : V – Contribution du TOKTEN pour le Service 3 du CIGEM :

Article 13 :

Le TOKTEN constituera la contribution principale au Service 3 de même que le projet Codev. Aussi, les trois projets CIGEM, TOKTEN et CODEV doivent-ils travailler en synergie d'actions pour l'atteinte de leurs résultats.

Article 14 :

Le CIGEM et le TOKTEN doivent œuvrer ensemble dans le cadre de la valorisation du capital humain et technique de la diaspora malienne. Ainsi, le TOKTEN va poursuivre sa mission de mise à disposition des compétences nationales expatriées dans l'optique de contribuer au développement local, régional et national du pays. Le CIGEM s'attèlera à la valorisation du capital financier de la diaspora malienne et organisera, sous l'égide de la DGME, un forum sur le transfert des flux financiers de la diaspora malienne. Il sollicitera à cet effet l'expertise de tous les partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine de la migration.

Article 15 :

Le CIGEM et le TOKTEN doivent s'informer mutuellement sur la stratégie de transfert de compétences aux établissements publics (éducation, santé, agriculture) et privées (PME/PMI). Le choix des structures d'accueil des missions, les antennes de relais et leur fonctionnement, le choix des consultants, le mécanisme de retour définitif des compétences nationales expatriées sont autant de centres d'intérêt du CIGEM.

Dans le cadre du renforcement des capacités des organismes de tutelle et des services référents, le TOKTEN apportera son expertise technique à travers la mise à disposition des compétences nationales expatriées pour les formations de courte durée initiées par le CIGEM.

Article 16 :

Le CIGEM s'engage à prendre en compte le TOKTEN dans son Plan de formation du personnel, des organismes et services référents. Les deux projets doivent conjointement identifier les besoins de formation, la conception des modules (curricula de la formation) la mise en œuvre, le suivi-évaluation et la définition d'une stratégie de mise en application des compétences acquises.

Chapitre : VI – Cadre de travail entre le CIGEM et le TOKTEN :

Article 17 :

Le CIGEM s'engage à abriter une partie du Bureau de Coordination du Programme TOKTEN: le coordinateur, un (1) assistant administratif et financier, une (1) secrétaire. Le TOKTEN bénéficiera des services communs disponibles comme : le gardiennage, le nettoyage, l'entretien des bureaux, de la plomberie, de l'électricité et des climatiseurs, la connexion à l'Internet, la fourniture d'eau, d'électricité et le téléphone (une ligne téléphonique directe et l'interphone), la salle de réunions. Les parkings autos (du personnel TOKTEN et visiteurs) doivent être également prévus dans les locaux du CIGEM etc.

Le TOKTEN mettra à la disposition des missions de consultants expatriés, des logements ainsi que le service de gardiennage et d'entretien y afférents.

Article 18 :

Le CIGEM et le TOKTEN conviennent de mettre en place un cadre de concertation dans la conception, la planification, la mise en œuvre et le suivi –évaluation des activités/actions de développement des deux projets.

A cet effet, les réunions mensuelles, le plan de travail trimestriel, le plan annuel, la production des rapports techniques d'exécution des projets, l'évaluation à mi -parcours, l'audit annuel sont des cadres de travail à harmoniser entre TOKTEN et CIGEM. Le CIGEM sera destinataire des rapports techniques et financiers du TOKTEN.

Chapitre : VII – Cadre organisationnel et institutionnel du CIGEM et du TOKTEN :

Article 19 :

La convention particulière de contribution entre la DCE et le PNUD est le cadre de référence pour l'exécution du présent accord entre le CIGEM et le TOKTEN.

La convention DCE/PNUD sera une annexe au document de programme du TOKTEN qui sera approuvé par les autorités nationales.

Article 20 :

Le CIGEM et le TOKTEN sont sous la tutelle du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA). La DGME sous l'égide du MMEIA est le cadre de référence institutionnel pour les deux projets dans la mise en œuvre des activités techniques qui leurs sont dévolues

Article 21 :

Le CIGEM et le TOKTEN seront tous représentés au niveau des instances de décision : Comité Technique et Comité de Pilotage.

Chapitre VIII – Dispositions Finales

Article 22 :

Sous la supervision du MMEIA, la mise en œuvre du présent Protocole d'Accord sera assurée par le Directeur/Régisseur du CIGEM et le Coordinateur du TOKTEN.

Les modifications nécessitées par l'application du présent Accord-cadre, seront soumises à l'appréciation du MMEIA, autorité compétente en charge du CIGEM et du TOKTEN.

Le présent Accord est conclu pour une durée de trois (03) ans allant de/2008 à/...../2011.

Fait à Bamako le.....

en trois (3) Exemplaires originaux.

Accepté au nom du CIGEM

Accepté au nom du TOKTEN

Le Directeur /régisseur

Le Coordinateur